

**DÉLIBÉRATION N°2021-22_069
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

Séance en date du 15 mars 2022

3- Affaires financières

Point 3.1 – Rapport annuel de performance 2021 (RAP)

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 2
Membres présents : 15 Membres représentés : 11 Total : 26	Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

VU le code de l'éducation, en particulier son article R. 719-101.

En vertu de l'article R. 719-101 du code de l'éducation susvisé, le rapport annuel de performance de l'établissement, préparé par l'ordonnateur, est annexé au compte financier.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent le rapport annuel de performance 2021 (RAP) annexé.

Besançon, le 21 mars 2022.



Pour la présidente et par délégation
Le directeur général des services


Thierry CAMUS

Annexe / pièce jointe :

Annexe 3.1 « Rapport annuel de performance 2021 (RAP) »

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2021



UNIVERSITÉ 
FRANCHE-COMTÉ

L'année 2021, première année effective du mandat pour l'équipe en place, a été aussi une année de transition impliquant une nécessaire adaptation de certains de nos projets stratégiques du fait de l'évolution des événements.

Il s'agit d'abord de notre politique de site qui a dû être réévaluée suite à l'arrêt du projet ISITE.

Il faut ensuite évoquer notre politique de rénovation batimentaire dont il a fallu gérer l'ampleur nouvelle du fait des projets d'envergure inscrits au plan de relance et de ceux rendus possibles par le CPER 2021 2027.

Enfin, la poursuite de la pandémie mondiale nous a amené à intensifier nos efforts tant au niveau de la transformation numérique qu'au niveau de la prise en charge et du soutien aux étudiants en situation difficile.

Parallèlement, la gouvernance de l'UFC a restructuré son organisation pour plus d'efficacité. Celle-ci s'articule maintenant autour de six pôles supervisés par un vice-président dédié :

- Un pôle formation et vie étudiante ;
- Un pôle recherche et valorisation ;
- Un pôle partenariat socio-économique ;
- Un pôle rayonnement international, art, culture ;
- Un pôle relations humaines et sociales ;
- Un pôle pilotage, finances et moyens.

Toutefois, pour plus de cohérence, nous avons gardé pour ce rapport annuel de performance, la même structure que pour le projet annuel de performance 2021.

Table des matières

I. Pour améliorer l'attractivité et la qualité des formations de l'UFC	5
Objectif 1 : Répondre aux enjeux sociétaux de la transformation pédagogique par l'usage du numérique	5
Objectif 2 : Accompagner l'orientation et la réussite étudiants	7
Objectif 3 : Répondre aux besoins des nouveaux publics : S'affirmer comme un acteur de la formation tout au long de la vie (FTLV)	14
Objectif 4 : Accompagner la mise en œuvre des réformes	18
Objectif 5 : Préparer l'accréditation 2023	24
II. Pour rendre l'UFC plus attractive à travers une politique de vie étudiante proche des besoins des étudiants	25
Objectif 1 : Accompagner les étudiants en situation de précarité	25
Objectif 2 : Déployer un plan d'accompagnement des étudiants en situation de précarité pendant la COVID-19 (et dans toute autre situation de crise sanitaire)	26
Objectif 3 : Élaborer un plan étudiant d'égalité et de lutte contre les discriminations	27
Objectif 4 : Renforcer le rôle et la visibilité du BVE	28
Objectif 5 : Confirmer et déployer le nouveau modèle de gouvernance du service Campus Sports	29
Objectif 6 : Rénover et densifier les infrastructures sportives	30
Objectif 7 : Amplifier l'accès des étudiants à la culture	31
Objectif 8 : Mettre en place du Budget Participatif Étudiant (BPE)	32
Objectif 9 : Mieux communiquer sur le FSDIE et soutenir le développement des initiatives étudiantes dans le Nord Franche-Comté	33
III. Pour une recherche visible et attractive	34
Objectif 1 : Inciter l'émergence de projets pluri et transdisciplinaires	34
Objectif 2 : Développer l'accompagnement aux plateformes de l'établissement	35
Objectif 3 : Des collegiums qui ancrent la stratégie scientifique de l'établissement	35
Objectif 4 : Apporter un ancrage pérenne aux relations avec la Suisse	36
Objectif 5 : Faciliter l'appui à la recherche pour les laboratoires	36
IV. Pour une internationalisation renforcée de l'Université	38
Objectif 1 : Développer et pérenniser le Centre d'études et de recherches olympiques universitaires français (CEROU)	38
Objectif 2 : Redynamiser nos coopérations internationales dans un contexte post-covid	39
Objectif 3 : Synergies et relations extérieures	40
Objectif 4 : La francophonie et la qualité d'accueil comme vecteurs de la mobilité étudiante	42

Objectif 5 : Redéploiement d'une politique de coopération européenne et mise en œuvre de la nouvelle Charte Erasmus.....	44
V. Pour une politique culturelle et de culture scientifique concertée	48
Objectif 1 : Un ancrage fort sur le campus de la Bouloie et une irrigation régionale	48
Objectif 2 : Partager les connaissances, décrypter les processus de recherche.....	48
Objectif 3 : Former les doctorants, accompagner les chercheurs.....	49
VI. Pour une gouvernance stratégique.....	50
Objectif 1 : Développer une véritable politique pour l'égalité et la lutte contre les discriminations	50
Objectif 2 : Adapter la gestion des ressources humaines aux nouveaux défis sociétaux	51
Objectif 3 : Conforter une politique au service des personnes en situation de handicap	53
Objectif 4 : Stratégie de développement des compétences	53
Objectif 5 : Poursuivre et renforcer la mise en œuvre de la politique immobilière et d'aménagement.....	55
Objectif 6 : Transformation numérique, conforter les systèmes d'information	59

I. Pour améliorer l'attractivité et la qualité des formations de l'UFC

Objectif 1 : Répondre aux enjeux sociétaux de la transformation pédagogique par l'usage du numérique

Les actions stratégiques mises en œuvre dans le cadre de la transformation pédagogique à l'ère du numérique concernent :

o La transformation pédagogique : vers l'hybridation des formations

Quatre actions ont été menées pour accompagner les équipes pédagogiques vers l'usage de l'hybridation :

- Un état des lieux à travers un sondage pour lequel avec 285 participants dont 85 formulaires complets. Ce premier sondage est suivi en janvier 2022 d'un nouveau sondage « un an après » en vue de mesurer les évolutions des pratiques.
- La mise en place d'un appel à projet dédié à l'hybridation à l'UFC avec 10 projets suivis.
- Le déploiement d'une offre de formations spécifiques sur le thème hybridation, ajoutée aux catalogues de formation de la formation permanente de l'UFC et du SUP-FC dès septembre 2021. La première formation s'est tenue le 7 janvier 2022 avec 8 inscrits.
- L'animation d'ateliers d'échanges de pratiques (8 ateliers qui ont réunis 55 participants) et de 4 cafés pédagogiques (réunion informelle organisée toutes les semaines) dédiés au thème de l'hybridation.
- L'usage de formations multimodales avec 2 formations en alternance qui utilisent de la multi-modalité auxquelles s'ajoute 15 formations proposant des modules en hybridation.
- La formation initiale et permanente à la pédagogie des enseignants :
 - o Pour les nouveaux maîtres de conférences avec 26 heures de formation commune sur la pédagogie de l'enseignement supérieur, le partage de pratique, l'analyse réflexive, le projet pédagogique et l'environnement numérique. A cela s'ajoute 6 heures à choisir dans l'offre de formation permanente de l'UFC et de celle du SUP-FC.
 - o Pour l'ensemble des enseignants et enseignants/chercheurs, révision de l'offre de formation permanente de l'UFC et du SUP-FC : 30 modules soit 150 heures de formations réparties dans 3 grands thèmes :
 - Concevoir ses enseignements
 - Transformer ses enseignements
 - Mettre les outils numériques au service de sa pédagogie
- La mise en place de cafés pédagogiques périodiques reprenant les grands thèmes en présentiel ou à distance et 1 café sujet libre tous les 2 mois.
- 8 ateliers de partage de pratiques qui ont regroupés 55 participants.
- La mise en place d'un réseau à l'échelle UBFC d'ingénieurs pédagogiques regroupant une quarantaine de personnels.

○ **Projet et innovations pédagogiques :**

Durant l'année 2021 et avec l'aide de la région Bourgogne - Franche-Comté, l'université a acquis différents matériels pédagogiques à disposition de la communauté : Les projets retenus (salle d'expérimentations, classe mobile, Dalle numérique, studio d'enregistrement mobile, ...) représentent un investissement pour l'université de 297 772 € et un financement du conseil régional BFC de 297 772 € dans la cadre de l'appel à financement d'équipements pédagogiques et numériques – l'ensemble des 11 projets déposés a pu bénéficier de financement.

Le Projet « Former à l'hybridation à l'UFC » a été par ailleurs retenu au niveau national dans le cadre du plan de Relance 2021 - Accompagner la formation des enseignants du supérieur à l'utilisation des outils numériques. Ce projet a permis la définition d'un syllabus et la mise en place de formation sur l'hybridation.

○ **Un outil intégrateur (portfolio Karuta)**

Des premiers essais ont été menés. Suite à la nouvelle version de l'outil, sorti en septembre 2021, l'établissement n'a pas pu procéder à l'installation de cette dernière. Un recrutement devrait avoir lieu début 2022 spécifiquement sur ce sujet.

Indicateurs

- Nombre de réponses à l'AAP pour accompagner les équipes et enseignants sur les pratiques hybrides : 9 réponses sur l'appel 2020-21, 10 projets accompagnés.
- Offre de formations en approche par compétences : 10 pour l'instant et en cours pour l'ensemble de l'offre
- Catalogue de formations à la pédagogie universitaire : Nouveau catalogue mis en place en septembre 2021.
- Formation à distance ou hybride : en cours de développement
- Module de méthodologie universitaire : Déploiement de « Etre étudiant ça s'apprend » à l'ensemble de l'université depuis septembre 2021 : 4 grands thèmes regroupant 30 modules.
- Cahier des charges et test Portfolio Karuta : Cahier des charges élaboré en conformité avec l'approche APC définie au sein de l'UFC et premier test de prise en main de Karuta réalisé.

Objectif 2 : Accompagner l'orientation et la réussite étudiants

Afin d'informer et de répondre, avec une grande flexibilité aux demandes de tous les publics, pour les accompagner au mieux à la compréhension de notre fonctionnement et de notre offre de formation, pour accompagner nos étudiants à la réussite de leur projet de formation et d'insertion professionnelle, nous développons une variété d'actions et d'outils.

Dans ce contexte, et au regard de la nécessité d'accompagner à une orientation réfléchie et une formation choisie, les actions menées sont reportées ci-dessous :

1/ Mise en œuvre des dispositifs d'intégration : 3 actions

Depuis 2018, dans le cadre du PIA NCU RITM BFC, le service Orientation stage emploi a développé trois actions :

- **L'action « Kick off »** permet de confronter les étudiants à leur nouveau métier d'étudiant et les postures correspondantes. Dans un contexte de crise sanitaire limitant le nombre d'étudiants réunis en présentiel et par suite d'une volonté de faire évoluer l'action, une nouvelle version a été proposée pour l'année 2020-2021 : l'ensemble de l'ingénierie a été adaptée, repensée et construite pour un format à distance comprenant 5 phases, 3 synchrones (14, 22 et 29 janvier) et 2 asynchrones (15 et 25 janvier).

Une première action synchrone permet de sensibiliser l'étudiant à sa nouvelle posture. Au travers d'un exercice sur les apprentissages, la mémoire, l'attention, l'étudiant est sensibilisé à la thématique. Cette première séquence permet un focus sur la prise de responsabilité de l'étudiant face à l'apprentissage et à la réussite.

La seconde séquence est désormais un module Moodle à suivre en ligne en autonomie. La plateforme « être étudiant ça s'apprend » est mise en ligne et pilotée par le SUP-FC. Cet outil met à disposition des étudiants des ressources méthodologiques pour favoriser sa méthode de travail et ses apprentissages universitaires. C'est la mise en application des concepts vus lors de la première séquence du kick off.

- **256** étudiants impactés en 2021. (Baisse des effectifs dû à la situation sanitaire)
- L1 AES ; **140** étudiants
- L1 CMI UFC ; **76** étudiants

- **L'action coopérer** contribue à amorcer l'intégration des étudiants néo-entrants à partir d'une thématique commune aux services impliqués dans la réussite des étudiants : « Le campus intégré comme un lieu d'exception pour bien vivre, apprendre, se développer en étant un acteur pleinement engagé, coopératif et contributeur de réseaux. » Une attention particulière est portée au public des « parcours spécifiques » qui pourrait se sentir stigmatisé, exclu, compte tenu de la décision de l'institution d'invalider une entrée en parcours classique. Ainsi, ces ateliers permettent de stimuler et valoriser l'initiative individuelle et le goût d'entreprendre. Les activités développées impliquent la mise en action des étudiants sur leur campus pour mieux se l'approprier. De plus, le cadre de l'action favorise le travail en groupe et génère ainsi des

dynamiques d'échanges et une prise de responsabilité. En 2020-2021 l'action a été réalisée en 100% distanciel, ingénierie intégralement intégrée sur Moodle.

- **60** étudiants de « oui-si ST » impactés en 2021.
- **7** partenaires présents (PEPITE, BVE, SUMPPS, BU, CROUS, SSAC, OSE).

- **La troisième action est le théâtre Forum.** Cette action permet par le biais du jeu théâtral, de sensibiliser les étudiants à la démarche de projet professionnel.

4 saynètes sont réalisées : le recrutement, la recherche de stage, la pression de la réussite, le rôle des valeurs familiales dans les choix d'orientation.

Grâce à la réflexivité et au questionnement qu'apporte le jeu des saynètes, l'étudiant appuie la nécessité de construire sa compétence et sa trajectoire.

Nouvelles modalités d'actions hybrides, en partenariat avec la Compagnie des Chimères (Pontarlier)

- **206** L1 Sciences Fondamentales « STARTER ST »
- **78** CMI de l'université de Franche-Comté

2/ Participation de l'UFC à la structuration du réseau AIO

Dans le cadre de la structuration du réseau AIO et d'un souci d'amélioration continu de l'impact des actions réalisées dans le cadre de l'orientation et de l'insertion professionnelle, l'UFC est en lien direct avec l'académie afin d'animer la liaison et le dialogue entre lycée et Université.

Une lettre d'information est éditée quatre fois par an, « la lettre de l'U », au format de newsletter, véritable trait d'union et d'échanges entre l'université et les lycées. Elle informe sur les nouveautés et l'actualité des composantes de l'université de Franche-Comté (réformes, événement à venir, stages, expositions...). Des éditions spéciales sont également rédigées lors d'événements majeurs (journées portes ouvertes par exemple).

- **4** mailings
- Elle est envoyée à **120** destinataires (proviseurs, PSY-EN, enseignants) qui peuvent ainsi relayer les informations auprès des lycéens.

Par ailleurs, en 2020-2021, le service orientation stage emploi a entièrement pris en charge la création d'un nouveau guide des formations « Choisir l'Université de Franche-Comté » :

- Près de **50** pages pour faciliter la transition entre lycée et université, aider les lycéens et étudiants dans leur choix d'études, et améliorer l'information à l'orientation.
- Ce guide a été tiré à **1500** exemplaires distribué sur les salons et envoyée à tous les CIO de l'académie
- La version numérique est accessible pour tous sur le site de l'université

De plus, notre volonté de renforcer les liens entre le secondaire et le supérieur en matière d'orientation est aussi active dans l'organisation et la coordination d'événements d'envergure territoriale pour les lycéens et les professionnels : Coordination, gestion et présence de l'université de Franche-Comté lors des salons de l'orientation Studyrama et L'Etudiant, rendez-vous incontournables pour aller à la rencontre du public et promouvoir l'offre de formation de l'université. En raison du contexte sanitaire, les salons Studyrama de Besançon et Belfort en décembre et le salon de L'Etudiant en janvier ont eu lieu en ligne en 2020-2021.

Sont présents pour répondre aux questions des visiteurs.

- Près de **70** responsables pédagogiques mobilisés
- Une **vingtaine** d'étudiants ambassadeurs, des composantes auxquelles ils appartiennent,
- **5** conférences sont également animées par l'université, sur divers thèmes : l'université mode d'emploi, et les différentes spécialités des composantes (études de droits éco-gestion, sciences et technologies, BUT et études de santé).
- **3000** visiteurs accompagnés

Les journées portes ouvertes de l'université de Franche-Comté ont eu lieu en ligne via une plateforme virtuelle disponible du 21 janvier au 1er mars 2021. Les internautes ont pu se connecter sur la plateforme pour des temps d'échanges en direct : conférences et tchat avec les acteurs de l'université.

- **75** stands virtuels étaient proposés
- **820** conseillers se sont mobilisés sur les deux temps forts en direct.
- Au total ce sont **3275** visiteurs (hors exposants) qui se sont rendus sur la plateforme digitale.

Ce changement a demandé une grande part d'adaptabilité aussi bien du côté des organisateurs et intervenants qu'au niveau du public ciblé. L'évènement était différent en 2021, les constats et les statistiques le sont également, mais ils ne peuvent pas être comparés aux années précédentes : il s'agissait d'une première et le format est tout à fait inédit pour ce type de manifestation.

Dans le cadre de la semaine du printemps de l'orientation organisé par le rectorat de l'académie :

Mise en place d'un forum de l'orientation en ligne, via Messenger. L'objectif était d'informer tous les publics (UFC et hors UFC) sur l'offre de formation de l'université et d'avoir une visibilité plus large pour attirer des étudiants au niveau national.

- **4** créneaux proposés de 17h30 à 19h30,
- Une **vingtaine** de sollicitations.

Mise en place d'un quizz lycéen en accès libre et/ou accompagné par un conseiller d'orientation et d'insertion professionnel dans l'objectif de déconstruire les idées reçues et de présenter les valeurs ajoutées à une intégration à l'université. Cette activité permet aux lycéens de travailler à leur orientation à l'Université. Les Axes qui sont abordés sont la Connaissance de soi, la Connaissance du marché et la Vie à l'Université

- **5** créneaux de 13h à 13h30
- **0** participations au temps accompagnés
- **111** connexions au quizz

3/ Création d'outils de communication concertés avec les entreprises : Compte tenu de la crise sanitaire, cette action n'a pas pu être mise en œuvre en 2021

4/ Rencontres UFR, Equipe pédagogique pour une meilleure connaissance de l'entreprise :

Des rencontres ont eu lieu mais les difficultés d'organisation d'actions dues à la situation sanitaire n'ont pas permis d'atteindre les objectifs fixés.

Toutefois, on peut relever la tenue de plusieurs interventions :

- **Intervention du club FACE**, Formation sur l'entretien de recrutement et sur les compétences entreprises. Intégration d'une formation dans le catalogue de la formation permanente de l'université :

- 12 participants

- **Intervention du club FACE**, en Licence de psychologie, « présentation du métier de psychologue du travail ».

- Formation de 2h
- 100 étudiants

5/ Affichage des taux d'insertion :

Afin de valoriser les chiffres de l'insertion professionnelle des étudiants de l'université de Franche-Comté, l'Observatoire de la Formation et de la Vie Étudiante et le service OSE ont élaborés

- 5 fiches infographies : licences, licences professionnelles, DUT, Master et Master MEEF.

Présentées lors de la réunion annuelle de l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de licence professionnelle et de master, ces fiches sont disponibles sur le site de l'université. Elles étaient également visibles sur le stand OSE des journées portes ouvertes virtuelles 2021.

6/Conférences/ Tables rondes métiers, marché du travail : 2 conférences prévues ont été annulées en raison de la situation sanitaire

7/ Développement et valorisation de plateforme career center : accroissement du nombre d'abonnés

Depuis 2019, le service OSE exploite un espace carrière propre à l'université de Franche-Comté. Il s'agit d'une plateforme carrière de référence en Europe, qui propose des solutions de diffusion d'offres et de marque employeur.

Les étudiants bénéficient ainsi d'un intranet qui offre de nombreuses fonctionnalités :

- Espaces de présentation des entreprises et de leurs métiers (+ de 1500 vidéos métiers)
- Annonce des événements carrières des entreprises (locaux, régionaux, nationaux)
- Diffusion d'offres de stage, de services civiques, d'alternance et d'emploi (offres privées (émanant de l'UFC) ou non)
- Alertes courriels présentant les offres et annonçant les prochains événements
- Une rubrique ressources (alimenté par le service OSE)
- Une rubrique conseil (techniques de recherches d'emploi, bonnes pratiques...)

L'ergonomie de la plateforme permet au service OSE de :

- Mettre en avant ses évènements et les évènements de ses partenaires

- Mettre en ligne d'offres « réservées » aux étudiants de l'université de Franche-Comté
- Mettre en ligne des ressources numériques, des conseils et des articles susceptibles d'intéresser ses étudiants
- **2659** Inscrits depuis le lancement le 1er février 2019
- **563** offres postées et validées pour l'année universitaire 2020-2021

Répartitions des inscrits sur toutes les composantes de l'UFC : 28% SJEPEG, 19% SLHS, 17% ST, 8% IUT BV, 7% IUT BM, 3% STAPS, 2% CTU, 2% SANTÉ, 4% INSPE 9% STGI

8/Création de nouveau contenu pédagogique projet professionnel et personnel et d'aide à la réussite hybrides :

FUTUR : Formation tUtorat Transfert étUdiant Réussite, Projet porté par le SUP-FC et OSE.

FUTUR correspond à une ingénierie pédagogique développée dans l'esprit de l'arrêté licence, qui invite les universités à mettre en place des pratiques visant une pédagogie adaptée à l'individu, régulée, enrichie et favorisant la transformation de la relation enseignant-étudiant en faveur de l'accompagnement.

FUTUR, le module hybride qui accompagne l'insertion professionnelle :

- Séances, séquences et ressources « clé en main » guidées pour les enseignants et les étudiants
- Accessibles sur Moodle
- Enseignements en présentiel ou distanciel, synchrone ou asynchrone
- Préconisation 18h à répartir au cours du cycle licence
- Expérimentation (Licence AES, CTU)

PHARE : programme hybride d'aide à la réussite.

L'UFC, service OSE a créé une ingénierie de formation pour répondre aux besoins multiples en termes de parcours adaptés, d'aide à la réussite d'une orientation choisie, de responsabilisation à apprendre, de gestion du stress, et de la confiance en soi.

En 2020-2021, à l'issue du second projet porté par un FSE, il a été décidé de transformer le format du dispositif d'Aide à la réussite afin de le faire évoluer vers un format hybride permettant plus de souplesse.

Une partie des ateliers sont hébergés dans Moodle, les étudiants peuvent ainsi les réaliser en autonomie et à leur rythme. Des temps d'échanges et de restitution sont prévus en présentiel soit en collectif soit en suivi individuel. Un référent attitré accompagne l'étudiant pour la durée du dispositif.

L'année 2020-21 s'est avérée particulièrement difficile pour cette nouvelle version expérimentale. En effet le confinement dès novembre n'a pas permis d'aller à la rencontre des étudiants et il a été difficile de les mobiliser à distance.

- Environ **40** étudiants se sont informés,
- **29** se sont inscrits et ont suivi le dispositif.
- Seule une étudiante a réalisé **2** stages.

La partie distancielle a été réalisée mais les regroupements n'ont jamais été possibles. Les suivis ont été réalisés par le biais de teams.

Par ailleurs, dans un contexte limitant les flux, les immersions en formation dans les établissements n'ont pas été encouragées.

9/ Formation/Conférence sur l'orientation et insertion professionnelle à destination des enseignants et personnels :

L'uFC mobilise régulièrement les professionnels de l'orientation et de l'éducation, intra et extra établissement, dans l'objectif de valoriser l'offre de formation, et l'image de l'université. Mais aussi transformer les pratiques de l'orientation et de l'insertion professionnelle via une dynamique d'implication des acteurs, pour contribuer à une meilleure synergie entre eux, à une meilleure connaissance et compréhension des réformes.

Dans ce cadre, chaque année, le service OSE organise une formation à destination des PsyEn et professeurs principaux de l'académie, sous la forme de conférence-débat à thèmes variés en fonction des nouveautés et de l'actualité de l'université. Notamment en 2021, à la demande de la direction régionale académique de l'information et l'orientation, une visio conférence-débat sur le thème de la réforme des études de santé a été organisée ; elle a réuni **50** participants.

L'APEC s'engage à apporter de l'information généraliste sur des thématiques liées à l'insertion des étudiants de l'université. Chaque année elle présente le « Panel » et l'enquête insertion des jeunes diplômés, les tendances en terme de recrutement, les prospectives en terme de métiers émergents.

- La 5ème édition du panel APEC a eu lieu à distance le 25 mai 2021
- **40** personnels, doctorants et étudiants en master de l'université ont assisté à la présentation.

10/ Démarche compétence : Dans le cadre de la démarche APC portée par le SUP FC, le service OSE se tient à disposition des équipes pédagogiques pour les accompagner à la rédaction des profils de sortie, les amener à se questionner sur leurs pratiques et à les faire évoluer, l'intérêt de la démarche permet de donner une vision projective pour les étudiants et ainsi de modifier leur rapport à l'apprentissage, d'améliorer leur compréhension des contenus de formation, de mieux valoriser leurs compétences et d'appréhender les attentes des entreprises. Par ailleurs, cela permettra également une meilleure reconnaissance des diplômés par le milieu socio-économique.

11/ Développement des stages, Césure, Entrepreneuriat

Développement des stages :

La création de l'UEL stage licence master en 2015 permet aux étudiants n'ayant pas de stage prévu dans l'année de leur formation de se confronter au monde professionnel, d'acquérir et renforcer leurs compétences et de développer leur réseau.

- **98** inscrits à l'UEL stage licence masters

À la marge, l'UEL est acceptée pour les fins de cycle notamment pour les étudiants redoublants.

Cette alternative permet de réaliser un stage sur un semestre où ils ont peu de matières à rattraper.

Création de l'UEL réorientation avec possibilité d'effectuer un stage en entreprise.

Développement de la Césure :

Les demandes sont en nette augmentation. La césure concerne surtout l'année précédant l'entrée dans l'enseignement supérieur (36%) entre Bac et L1 et l'année entre la L3 et le M1 (33%).

- **4** ateliers « construire son projet de césure » proposés en 2020/2021,
- **10** étudiants inscrits
- **37** dossiers déposés
- **23** femmes
- **14** hommes

La composante la plus représentée est sciences du langage, de l'Homme et de la société (40%), puis santé (18%), sciences et techniques (16%), sciences juridiques économiques, politiques et de gestion (13%), staps (7%), et enfin instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (6%)

Le format de la césure est en majorité le service civique (19,5%), le bénévolat (16,6%), des séjours linguistiques (16,6%) et des contrats de travail (12,5%).

12/ Affichage de l'offre de formation et visibilité sur les sites des acteurs en région :

Depuis 2014, le territoire régional dispose d'un **portail orientation formation emploi**, construit en partenariat avec l'ensemble des professionnels œuvrant sur ces thématiques et piloté par le CARIF OREF EMFOR et l'ONISEP régional.

Le schéma de développement du Service public régional de l'orientation tout au long de la vie (SPROTLV) adossé au Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) a prévu sa refonte, notamment pour répondre encore davantage aux besoins des acteurs et des utilisateurs.

Dans ce contexte, la refonte du portail orientation formation emploi a été engagée, puisqu'il constitue un enjeu fort pour renforcer la lisibilité des publics sur les ressources existantes en matière d'information et d'orientation.

Objectif 3 : Répondre aux besoins des nouveaux publics : S'affirmer comme un acteur de la formation tout au long de la vie (FTLV)

La loi « *pour la liberté de choisir son avenir professionnel* » du 5 Septembre 2018 est porteuse de transformations majeures. Elle redessine le paysage français de la formation professionnelle et de l'apprentissage et modifie, en profondeur, la manière d'appréhender l'écosystème de la formation professionnelle continue. Trois ans après, la mise en application a maintenant bien avancé avec la création des nouveaux opérateurs de compétences (OPCO) ou encore l'arrivée de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) dans le champ du compte personnel de formation (CPF). Toutefois, les processus mis en place par ces opérateurs sont encore mouvants et des décrets d'application paraissent encore à l'heure actuelle

Positionner notre établissement sur le marché de la formation professionnelle nécessite que l'université prenne en compte les exigences de ce marché et de son fonctionnement pour porter le développement de l'intégralité de notre offre au service des individus en activités et de l'économie du territoire.

L'ambition de l'université de Franche-Comté en matière de formation professionnelle est d'apporter aux acteurs que sont les collectivités, les entreprises et les individus, les leviers et moyens pour asseoir un développement économique et social équilibré, dans le respect des engagements réaffirmés des accords de Bologne en mai 2018 à Paris et de l'ambition portée par le gouvernement dans le cadre de cette loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel.

1. Sur le plan organisationnel et structurel : ajustement de la réorganisation des activités du service commun formation continue et alternance pour répondre aux enjeux.

Le service commun formation continue et alternance a donc pour mission d'assurer la gestion et le développement de l'activité de formation professionnelle continue et de l'apprentissage.

L'ambition portée est de répondre et développer les activités du service en tenant compte des marchés identifiés dans la loi de la formation professionnelle :

- Marché des individus : implémentation d'une organisation qui permette l'utilisation du CPF et CPF de transition pour nos usagers et qui assure une visibilité sur l'offre de formation ;
- Marché de l'alternance : développement qualitatif et quantitatif de l'offre de formation en alternance, de l'accompagnement des alternants et gestion intégrée de l'apprentissage ;
- Marché des TPE-PME : une offre de formations courtes en lien avec l'expertise recherche et DU répondant aux besoins avec une veille sur les appels d'offre des financeurs ;
- Marché des grandes entreprises : valorisation de l'expertise recherche pour la formation avec le développement d'une offre de formations courtes en lien avec la recherche.

L'organisation cible de SeFoC'Al définie au cours du premier semestre 2020 a été mise en place de manière opérationnelle en septembre 2020. L'année 2021 a été caractérisée par un retour d'expérience sur la nouvelle organisation en 3 pôles clients : individus, alternants, entreprises et a amené à une évolution de la structure recentrée sur les 2 premiers.

Les moyens et leviers utilisés pour poursuivre la transformation ont été de :

- terminer l'intégration des personnels /compétences du CFA hors murs au service commun et d'adapter la taille du service à la montée en charge du nombre d'apprentis (+20% sur

l'année) et à de nouvelles obligations réglementaires comme la facturation pour l'apprentissage. Le service est passé ainsi de 16 personnels en 2018-19 à 28 en 2021.

- mettre en production le nouveau Système d'Information et d'entamer la réflexion pour optimiser l'interfaçage aux autres SI des partenaires extérieurs
- s'adapter aux nouvelles procédures et plateformes des financeurs, et prendre en considération les attentes et besoins du territoire et de la politique de l'établissement en matière de formation.

2. Sur un plan plus opérationnel, dans l'objectif affiché par l'UFC de jouer pleinement son rôle d'acteur de la formation professionnelle et de la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV), l'université a décliné un plan d'action en plusieurs points permettant de renouveler les problématiques de la formation continue en considérant les enjeux sociétaux et de promotion sociale ainsi que le nouveau paysage de la formation professionnelle défini par la loi.

Aussi les enjeux auxquels l'université a dû répondre en 2021 sont :

- **Assurer le développement de l'activité**

➤ **Assurer un accueil, une orientation et un accompagnement en adéquation avec les attentes** : Les services OSE et Formation continue et alternance ont renforcé leur collaboration sur l'accueil, l'orientation et l'insertion de tous les publics « Tout au Long du Parcours », notamment au travers de la réalisation de capsules vidéos communes.

➤ **Rendre l'offre formation continue et alternance visible** : informer et communiquer sur l'offre de formation continue et de l'alternance de l'établissement et intégrer davantage la FTLV apparaissent comme des enjeux majeurs.

L'offre de formation est rendue visible par de multiples canaux qui dépendent à la fois de l'échelle et des dispositifs de financement.

Elle est présente sur :

- EDOF, le portail officiel de la Caisse des Dépôts et Consignation pour le financement du CPF. Tout individu peut la voir sur l'application MonCompteFormation de la CDC
- le site régional Emfor qui est mandaté pour faire notamment remonter l'offre de formation en alternance des CFA sur parcoursup
- Kairos, l'application gérée par pôle emploi qui permet à tout chômeur d'accéder à nos formations
- le site amiral de l'UFC dans l'onglet trouver une formation
- le nouveau site de SeFoC'Al mis en ligne le 17/01/22

Une stratégie de communication multicanal a été développée avec une présence de SeFoC'Al sur LinkedIn, Facebook, Twitter, Instagram et le développement d'une chaîne YouTube afin de mieux toucher les cibles.

- **Adapter l'offre aux attentes** : transformer davantage les pratiques pédagogiques et le fonctionnement logistique, administratif et financier de la formation continue et de l'alternance aux contraintes spécifiques de ses publics et aux attentes exprimées, tel

est l'enjeu auquel l'UFC doit répondre. Pour ce faire, les actions phares mises en œuvre sont :

- **Le développement de l'alternance** / Organiser et valoriser l'alternance au sein de l'UFC
 - La rentrée 2021-2022 a acté la fin complète de la gestion de l'apprentissage par le CFA-Sup (qui instruisait encore les dossiers des alternants qui réalisaient leur deuxième année de diplôme débuté en 2020-21). SeFoC'Al traite maintenant tous les dossiers d'apprentissage mises à part les formations pour lesquelles un partenariat existe avec un autre CFA qui les porte (LP Banque par exemple).
 - L'accompagnement vers l'ouverture de nouvelles formations à l'alternance s'est poursuivi et intensifié.
 - La présence de deux chargés d'affaire a renforcé le lien avec les entreprises, ce qui permet d'apporter plus d'offre de lieux d'apprentissage et facilite le placement des apprentis qui n'auraient pas trouvé d'entreprises d'accueil. :
 - La poursuite de l'utilisation du Lé@ (livret électronique de l'apprenti) renforce la qualité pédagogique de l'offre de formations en alternance, à la fois sur les séquences pédagogiques, la mise en place de dispositifs permettant le lien entreprises-formations et l'organisation temporelle des périodes en entreprises/formation
 - L'année budgétaire 2021 a permis de mieux appréhender les transformations organisationnelles à réaliser dans le domaine de la facturation de l'apprentissage avec des pratiques et plateformes qui varient suivant les 11 OPCO.
- **Le développement d'une offre de formation certifiante** : la nécessité de sécuriser les parcours des individus et d'assurer leur montée en compétence conduit l'université à avoir une réflexion et mise en œuvre d'une offre plus large de DU-DIU en lien avec les forces de l'établissement et les attentes des organisations. Une dynamique est enclenchée avec le développement de nouveaux DU/DIU notamment dans le domaine de la santé.
- **La proposition d'ingénieries de parcours adaptés** : la professionnalisation des cursus qui s'opère d'année en année à l'UFC se doit d'être plus lisible, concrète et accessible auprès des professionnels comme des familles et des étudiants.

L'année 2021, encore fortement perturbée par la Covid 19 n'a pas permis à SeFoC'Al d'appuyer l'accompagnement à la **modularisation** des formations, permettant de proposer des **blocs de compétences** éligibles aux financements de la formation professionnelle conformément à la loi et à sa mise en œuvre. De plus, la mise en place des bachelors universitaires de technologies est toujours en cours, l'architecture des 2 et 3 ième années se réalisant en 2022.
- **Le développement de formations courtes** : là encore, l'épisode de la Covid n'a pas été favorable à un développement plus fort de ces formations.

- **Garantir la Qualité de service et de l'offre de formation**

Le Service Formation Continue a poursuivi le travail lié à la qualité de service :

- SeFoc'Al a obtenu le renouvellement de sa certification ISO9001 version 2015 en juin 2021

- SeFoC'AI et l'UFC ont fait le choix de passer la certification Qualiopi et l'ont obtenu sur tout le périmètre (formation continue, VAE et apprentissage) en décembre 2021 pour 3 ans. Nous ne sommes que quelques Universités à être entrées dans cette démarche exigeante mais cela nous permettra de communiquer beaucoup plus facilement vis-à-vis des financeurs et des partenaires de l'écosystème qui ont tous été sensibilisés à cette nouvelle certification qui est le sésame pour bénéficier des fonds publics.

Ces certifications permettent d'être référencé auprès de nos financeurs et garantissent la qualité et la démarche d'amélioration continue de l'activité.

- ***Développer et organiser la relation aux entreprises et opérateurs de compétences***

Disposer d'une offre formation continue et alternance est certes un atout mais ne permet pas l'obtention de l'ensemble des financements.

- La mise en place d'un pôle développement avec 2 chargés d'affaire entreprise et deux chargés de développement avec les partenaires institutionnels en concertation avec le service orientation stage emploi, permet d'être davantage présent au sein des différents réseaux locaux, régionaux et nationaux, d'avoir une vision davantage prospective de l'activité.

Valeurs 2021 des indicateurs :

- Ajustement de l'organisation cible de service : oui ; réalisée en Septembre 2021
- Déploiement FCA Manager : oui ; tous les dossiers du service pour l'année universitaire 2021-2022 sont traités dans le logiciel soit plus de 2 500.
- 800 alternants à l'UFC ; cible dépassée : près de 1 100 traités par l'UFC et plus d'une centaine d'apprentis gérés par nos CFA partenaires.
- Nombre moyen d'alternant par formation en alternance : 12 ; 11,5 alternants par formation en alternance
- Séminaires/actions en faveur du développement des pédagogies de l'alternance ; 1 séminaire tenu, les conditions liées à la Covid 19 ont encore limitées ce type d'action cette année 2021
- Offre de formation dans le système d'information pour le CPF ; la totalité de l'offre de formation est mise en ligne en 2021
- Paramétrage et Mise en place du nouveau SI : FCA Manager ; Le SI est effectif. Un travail constant réalisé par notre chargée de mission permet d'adapter de nouvelles modalités et d'optimiser celui-ci (plus d'une centaine de requêtes validées par l'Amue). Des mises à jour régulières sont implémentées. La DSIN joue un rôle facilitateur qui doit être souligné.
- Actions concertées sFC, sOSE, Direction de la communication ; Les actions en lien avec les partenaires, les actions de sensibilisation à la FTLV des étudiants, les ateliers d'accompagnement à la recherche de contrats en alternance, la centralisation des offres en alternance, ... sont des actions menées de concert avec les services concernés. La création du site internet de SeFoC'AI s'est faite en relation constante avec la direction de la communication et la DSIN
- Mise en place des blocs de compétences et ingénierie de parcours, notamment en

BUT ; La crise sanitaire et la mise en place uniquement de la première année des BUT n'ont pas permis le développement de ce chantier.

- Stagiaires en formation courte : 320 ; Résultat : 94 – La poursuite de l'épidémie de Covid 19 tout au long de l'année (confinement et plan blanc dans les hôpitaux) ont limité le nombre de formations notamment en santé, l'offre de simulation (Medsim) étant particulièrement prégnante pour les formations courtes
- 4 DU et DIU ouverts ; Résultats : 7 nouveaux DU/DIU ont été validés en CFVU et en CA
- Démarche d'inscription au RNCP sur 2 DU ; Démarche longue et complexe notamment avec un embouteillage au niveau de France Compétences
- 700 stagiaires inscrits en DU-DIU ; 426 – La poursuite de l'épidémie de Covid 19 tout au long de l'année (confinement et plan blanc dans les hôpitaux) ont limité le nombre de formations notamment en santé qui représentent la majorité des formations en Du/DIU
- Maintien de la certification ISO9001v2015, de la certification de services FCU ; L'audit de renouvellement de l'ISO9001 a été passé en juin 2021 avec zéro non conformités (mineures et majeures)
- Obtention de la certification Qualiopi : oui – Décembre 2021 avec zéro non conformités (mineures et majeures)
- Démarches visant à développer les relations aux entreprises et OPCO : Les chargés de développement ont réalisé des rencontres cette année avec chaque OPCO et les chargés d'affaire ont dépassé les objectifs qui leur avaient été fixés en termes de contacts.

Objectif 4 : Accompagner la mise en œuvre des réformes

Poursuivre et mettre en œuvre les réformes

- ✓ **Poursuivre la mise en œuvre de la réforme relative à l'accès aux formations de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie**

La rentrée 2020 a vu la mise en place de la réforme (décret 2019-1125 du 4 novembre 2019) relative à l'accès aux formations de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie (MMOP) qui a pour vocation première d'ouvrir à un plus grand nombre d'étudiants les voies d'accès aux études de santé. L'objectif est de permettre une orientation des étudiants plus progressive vers les métiers de la santé.

Ce sont désormais 2 voies principales d'accès aux filières « MMOP » : le Portail Accès Spécifique Santé (PASS), les Licences accès santé (LAS).

Cette réforme a impacté lourdement non seulement l'UFR des Sciences de la Santé mais aussi les composantes qui proposent des mineures santé au sein de leurs licences générales ou une option disciplinaire dans le PASS.

L'impact de cette réforme sur la rentrée 2021 est à maîtriser et organiser ; elle engendrera des flux importants d'étudiants en L2, au-delà des capacités d'accueil croissantes en première année.

Il conviendra de maîtriser les impacts de la mise en place de la réforme sur les licences générales 2^{nde} année et de consolider la mise en place du PASS et des LAS.

Indicateurs et cibles 2021 :

- Capacité d'accueil en PASS et LAS : comme le montre les chiffres ci-dessous, l'université a pu augmenter les capacités d'accueil PASS et LAS en vue d'intégrer les études de Médecine, Pharmacie, Odontologie et Maïeutique entre 2020 et 2021 passant de 843 à 898.
Capacité d'accueil en PASS : 600 en 2020, 600 en 2021
Capacité d'accueil en LAS : 243 en 2020, 298 en 2021
- Maintien des mineures disciplinaires dans le portail PASS : En 2020, étaient proposés 7 parcours PASS/mineures disciplinaires. La rentrée 2021 a vu la création de 2 nouveaux parcours : un parcours avec mineure Philosophe et un parcours avec mineure AES à distance.
Ainsi, l'université a pu atteindre son objectif
- Obtention des moyens suffisants de la part du MESRI pour poursuivre la mise en place de la réforme et mobiliser des ressources humaines pour assurer les enseignements supplémentaires : Obtention d'heures de tutorat notamment
- Réunions de concertation pour un fonctionnement partagé (calendriers, modalités d'évaluation, organisation matérielle des examens, ...)
La nomination d'un référent LAS a permis en concertation avec les responsables de PASS de suivre et ajuster la mise en œuvre de la réforme des études de santé.
Le travail a notamment permis de :

1. Harmoniser les ECTS pour les 11 LAS de l'UFC.

Pour la LAS 1 :

- 24 ECTS disciplinaires + 6 ECTS Santé au semestre 1
- 30 ECTS disciplinaires + 6 ECTS Santé au semestre 2

Pour la LAS 2 et LAS 3 :

- 30 ECTS disciplinaires + 7 ECTS Santé aux semestres 3 ou 5
- 30 ECTS disciplinaires + 6 ECTS Santé aux semestres 4 ou 6

2. Mettre en place le présentiel pour la mineure santé.

Au cours de l'année 2020-2021, la mineure santé était uniquement enseignée en distanciel via des cours enregistrés. Cette année, un créneau spécifique a été réservé aux étudiants de LAS 1 et LAS2/3. Ce créneau a été harmonisé pour les 11 LAS de l'UFC.

Pour les LAS 1 : les vendredis après-midi de 14h00 à 16h00 : tutorat en présentiel et 16h00-18h00 : ED en présentiel à l'UFR Santé.

Pour les LAS 2 et les LAS 3 : les vendredis après-midi de 16h00-18h00 : ED en présentiel à l'UFR Santé.

2. Passer aux moyennes standardisées.

L'année universitaire 2020/2021, nous avons utilisé les déciles pour l'harmonisation des notes des majeures disciplinaires. Ce système n'était pas suffisamment discriminant et ne permettait pas de tenir compte du résultat réel de l'étudiant.

Cette année, nous utilisons la moyenne standardisée qui permet de mieux discriminer les étudiants et de faire un interclassement qui prenne en compte de la moyenne de l'étudiant.

3. Travailler avec les scolarités :

Mise en place d'un groupe de travail régulier entre les scolarités des UFR disciplinaires, la scolarité centrale et la scolarité de l'UFR Santé : harmonisation des procédures pour l'inscription des étudiants, listes étudiants, partage des notes, procédure de candidature, calendrier de l'année, clarification des MCC....

4. Améliorer la communication :

* Amélioration de la communication des informations à destination des différentes équipes pédagogiques : envoi de mails réguliers, mise en place d'une commission pédagogique.

* Amélioration de la communication à destination des étudiants : présentation de la LAS en début d'année universitaire auprès des 11 LAS, mise en place de cours Moodle dédié pour les LAS 1 et les LAS2/3, communication régulière par mail pour envoi des infos importantes, rencontre avec les étudiants en cours d'année par Teams. Essai d'uniformisation des emplois du temps des étudiants pour la mineure santé via ADE (en cours et non finalisé cette année).

* Amélioration de la communication en direction des lycées : participation aux différents salons étudiants (Studyrama et l'Etudiant), information aux JPO, participation à une demi-journée d'information à destination des Psy-EN en décembre 2021.

* Suivi de l'avancée de la réforme en participant aux réunions mensuelles du ministère.

✓ **Mettre en œuvre les « Bachelors Universitaires de Technologie » pour la rentrée 2021 : Vers une mutation réussie avec le Bachelor universitaire de technologie**

2021 a vu la nomination d'une chargée de mission « Mise en place du B.U.T. » auprès de la Présidente de l'Université de Franche-Comté rattaché au pôle « Formation et Vie étudiante » dont les missions concernent :

- Le suivi et la mise en place de la réforme du B.U.T. à l'Université de Franche-Comté ;
- La mise en place et la formalisation de passerelles avec les autres composantes de l'Université de Franche-Comté ;
- Le lien avec la présidence ;
- L'information et l'orientation des publics lycéens et étudiants, et plus largement la communication à destination du Rectorat, des responsables d'établissement du second degré et, autant que possible, des équipes enseignantes des établissements d'enseignement secondaire ;
- L'information à destination du monde socioéconomique ;
- La communication dans les instances internes et externes à l'Université.

Ces missions sont en lien avec les objectifs de l'établissement et ont permis l'atteinte des cibles définies dans le PAP 2021.

Indicateurs et cibles

- **Mise en place des BUT année 1 et ouverture à l'alternance**

En application du décret du 19 Décembre 2019 portant sur réforme de la licence professionnelle, les IUT portent un projet d'évolution de l'offre de formation vers un format intégré en 180 ECTS (6 semestres) nommé « Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) », reconnu au grade de licence dans le cadre de l'arrêté sur les Licences Professionnelles en 180 ECTS.

En s'appuyant sur les valeurs portées par les IUT, ce projet conçu comme une innovation majeure pour la professionnalisation de l'ensemble du premier cycle rompt avec le caractère tubulaire de la formation actuelle au profit d'un parcours de formation ouvert et flexible. Il repositionne l'offre de formation des IUT dans le cycle L en refondant le diplôme pour aboutir à une proposition de parcours de formation agile, attractif pour des publics diversifiés qui souhaitent s'engager dans la vie active et plus lisible pour les entreprises.

C'est dans ce contexte que l'UFC a ouvert et mis en place une offre de formation diversifiée avec 17 spécialités, 40 parcours, largement ouverte à l'apprentissage.

IUT	Département	Alternance à partir de la	
Belfort-Montbéliard	Gestion administrative et commerciale des organisations, 3 parcours	1 ^e année	
	Réseaux et télécommunications, 3 parcours		
	Génie électrique et informatique industrielle, 2 parcours	2 ^e année	
	Informatique, 2 parcours		
	Techniques de commercialisation, 3 parcours		
	Génie civil - Construction durable, 3 parcours		
	Mesures physiques, 2 parcours		
	Métiers du multimédia et de l'internet, 3 parcours		
	Carrières sociales, 3 parcours		
	Génie thermique et énergie, 2 parcours		
Besançon-Vesoul	Génie mécanique et productique, 3 parcours		3 ^e année
	Gestion des entreprises et des administrations, 4 parcours		
	Information communication, 2 parcours		
	Génie industriel et maintenance, 1 parcours		
	Hygiène sécurité et environnement, 1 parcours		
	Gestion logistique et transport, 2 parcours		
	Chimie, 2 parcours		

A la rentrée 2021, 2 parcours de BUT 1 ont été ouverts à l'alternance et la plupart des 40 parcours ouvriront à l'alternance en BUT 2 à la rentrée 2022.

- **Définition des parcours : tous**

La mise en œuvre du Bachelor Universitaire de Technologie mobilise toute l'énergie des équipes pédagogiques des IUT. Les équipes se sont approprié l'approche par compétence avec un soutien de collègues des IUT et en collaboration avec le Sup FC.

Les parcours ont été validés par la commission de la formation et de la vie universitaire

- **Diversité du recrutement en BUT 1 : suivi du % de bacheliers technologiques et généraux** : Une réalité conforme à la démarche des IUT : être un tremplin pour la réussite de jeunes aux profils académiques et sociaux variés.
La diversité des recrutements est démontrée dans le tableau ci-dessous :

IUT	Département	% BG 2021	% BTN 2021	% BTN rectorat 2021	% BTN 2020
Besançon-Vesoul	Chimie	83%	17%	26%	13%
	Génie mécanique et productique	68%	32%	48%	35%
	Gestion des entreprises et des administrations	67%	33%	48%	31%
	Information communication parcours Communication des organisations	65%	33%	38%	25%
	Information communication parcours Publicité	63%	36%	36%	28%
	Génie industriel et maintenance	55%	45%	60%	56%
	Hygiène sécurité et environnement	68%	26%	50%	25%
	Gestion logistique et transport	45%	43%	50%	35%
Belfort-Montbéliard	Génie électrique et informatique industrielle	31%	56%	50%	29%
	Informatique	84%	12%	50%	25%
	Réseaux et télécommunications	68%	30%	50%	32%
	Gestion administrative et commerciale des organisations	46%	48%	55%	31%
	Techniques de commercialisation	48%	45%	50%	36%
	Génie civil - Construction durable	66%	31%	50%	31%
	Mesures physiques	75%	14%	25%	20%
	Métiers du multimédia et de l'internet	64%	35%	50%	34%
	Carrières sociales parcours Villes et territoires durables	65%	30%	40%	45%
	Carrières sociales parcours Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux	29%	57%	50%	33%
	Carrières sociales parcours Animation sociale et culturelle	42%	46%	50%	46%
Génie thermique et énergie	45%	52%	50%	39%	

BG : Bac Généraux

BTN : Bac Technologique

% BTN rectorat : pourcentage de places réservées pour les Bacs Technologiques par le rectorat

Compte tenu des viviers de candidats, les objectifs fixés par le rectorat n'ont pu être atteints ; néanmoins une diversité accrue des recrutements est constatée par rapport aux recrutements en DUT ; L'université et ses IUT sont engagés à poursuivre les actions en faveur de l'accueil de bacs technologiques.

- **Identifications des passerelles** : L'établissement assure la flexibilité des parcours et la réorientation des étudiants en organisant des passerelles entre formations et donc entre composantes. A ce titre, de nombreuses présentations des enjeux de la réforme ont été réalisées à destination des acteurs de l'université. L'admission en Bachelor Universitaire de Technologie est organisée par un jury dans lesquels les directeurs

d'autres composantes sont intégrés et la poursuite d'études des étudiants issus des IUT est travaillée avec les autres composantes.
Les procédures de réorientation et accueil en cours de cycle sont en cours de rédaction.

- **Réunions milieux socio-économiques pour chaque parcours** : Les deux IUT consacrent 1/3 du temps d'enseignement à faire découvrir aux étudiants les réalités économiques de leur territoire, notamment les secteurs d'activité et les domaines porteurs. Cette coloration régionale boostera l'employabilité des jeunes auprès des entreprises de notre région.

Afin d'associer les partenaires professionnels à l'amélioration continue de l'offre de formation et au pilotage d'ensemble des parcours professionnalisés, des conseils de perfectionnement sont mis en place dans les différentes formations.

Enfin, l'ouverture large des formations en Bachelor Universitaire de Technologie à l'apprentissage montre les liens étroits et le soutien des milieux socio-économiques.

- ✓ **Mettre en place la réforme de la formation des professionnels de la formation et de l'éducation.**

Malgré les fortes perturbations liées à la situation sanitaire et l'inquiétude voire la contestation forte de la réforme par les enseignants, la mobilisation intense des équipes pédagogiques, de l'équipe de direction de l'INSPE et de la scolarité, ainsi que des nombreux groupes de travail de compositions plurielles (INSPE, UFC, rectorat, partenaires) ont permis de déposer en février 2021, après validation en conseil d'institut, en CFVU et en CA de l'UFC, le dossier de l'offre de formation dans les délais, en intégrant les structures hautes des maquettes des master MEEF premier degré, second degré et encadrement éducatif, tout en respectant les contraintes de la réforme et les axes stratégiques portés par la direction.

En retour à ce dossier, les directions générales, DGESIP et DGESCO, ont notamment souligné la qualité du travail pluricatégriel mené, la démarche compétences ou encore la politique d'adossement à la recherche en éducation.

Les maquettes ont ensuite été déclinées pour tous les parcours pour être mises en œuvre en septembre 2021, avec, encore une fois, une implication lourde des collègues de l'INSPE et des services, de scolarité notamment. Les changements majeurs imposés par la réforme ont conduit à ce que certains aspects de la formation ont continué à être construits après la rentrée, tout en essayant de rendre ce travail transparent pour les étudiants (format des stages d'alternants avec le rectorat et les DSDEN, journée des partenaires, projets de coopération ...).

Les taux d'intervention de 33% de professionnels de terrain sont atteints ou approchés dans tous les parcours MEEF second degré. En revanche, si ce pourcentage augmente de manière sensible pour le premier degré, il reste inférieur à l'objectif visé. Un travail conséquent sur les outils de pilotage et l'articulation des données de l'université et des DSDEN est en cours. Il permettra d'assurer un suivi plus fin visant à évaluer les taux réels d'intervention des professeurs des écoles maîtres formateurs (PEMF) sur les quatre sites de l'INSPE et de construire une trajectoire avec le rectorat et les DSDEN, qui mettent les moyens à disposition, pour atteindre cette cible des 33%.

Objectif 5 : Préparer l'accréditation 2023

L'université de Franche-Comté, établissement de la vague C a pris connaissance du calendrier et des process d'évaluation et accréditation fin octobre 2021.

Aussi l'établissement a participé à la réunion stratégique établissement le 30 novembre puis à l'atelier évaluation des formations, organisé le 2 décembre.

Depuis, l'UFC a répondu aux exigences et délais :

- En participant aux différents rendez-vous
- En déposant la liste des formations de l'établissement soumises à l'évaluation ; pour les formations co-accréditées, les échanges avec les établissements (UB, URTBM, Univ de Lorraine) ont permis de définir l'établissement complétant l'évaluation
- En menant un travail approfondi sur les indicateurs et partageant la méthodologie avec l'HCERES et l'UB
- En définissant un planning pour l'autoévaluation des formations
- En organisant des mi-décembre des réunions d'informations et coordinations pour l'autoévaluation des formations – réunion à destination des directions de composantes. En outre, des réunions hebdomadaires sont prévues jusqu'en avril pour répondre à l'exercice d'autoévaluation.

Indicateur

Compte tenu du calendrier national vague C, les dossiers d'autoévaluation seront complétés entre janvier et mai 2022.

II. Pour rendre l'UFC plus attractive à travers une politique de vie étudiante proche des besoins des étudiants

Objectif 1 : Accompagner les étudiants en situation de précarité

Dans la continuité du groupe de travail ad hoc constitué en 2020, piloté par les VP étudiants, et dans une logique de mutualisation des moyens et de meilleure coordination des actions et initiatives solidaires singulièrement déployées depuis le début de la crise sanitaire sur le territoire, l'uFC s'est activement engagée en 2021 dans l'amélioration du pilotage des actions de solidarité et de lutte contre la précarité étudiante, par un travail partenarial renforcé, par la création d'une cellule solidarité sous pilotage du comité de site du CROUS BFC, par le développement de dispositifs d'aide spécifiques en direction de publics à besoins particuliers (étudiants boursiers, internationaux, précaires, étudiantes en précarité menstruelle) .

Résultats :

- La cellule solidarité créée en novembre 2020 par le CROUS a organisé deux réunions d'avril à mai 2021 avec le souci de garantir l'uniformisation des pratiques entre Besançon et le nord Franche-Comté. La cellule a eu pour objectif de réaliser un état des lieux, de structurer et développer la communication sur les distributions alimentaires pour éviter les doublons et faciliter les complémentarités. Suite à ces réunions, un tableau partagé regroupant les actions en matière de solidarité, d'entraide, d'aide sociale, psychologique a été créé et mis en ligne sur le site du CROUS. Les actions de solidarité évoquées lors des groupes de travail se sont mieux installées et pérennisées, avec un lien entre les partenaires beaucoup plus fort et institutionnalisé
- 1000 welcome packs ont été distribués par le Bureau de la Vie Etudiante sur l'ensemble du territoire.
- L'organisation d'une collecte avec la DRDFE et le ZONTA a eu lieu entre le 11 et le 28 mars 2021. Le 31 mars, les dons de protections périodiques ont été remis à des organisations étudiantes (la BAF, la CGT étudiantes ainsi que la Mémo et Anim' Toi). La collecte a permis de récolter 1500 dons, soit pour une centaine d'étudiantes pendant un mois.
- La pérennisation de cette lutte est en cours. Suite à une enquête auprès des étudiantes, un dispositif de 29 distributeurs sur l'ensemble du territoire de l'UFC et en complément de ceux installés par le CROUS, est en cours de finalisation.
- Une visite de prévention/bilan de santé est proposée par le SUMMPS aux étudiants internationaux primo arrivants. De plus, le dispositif 'Arbre à Palabres' basé à la Bouloie propose une fois par mois aux étudiants internationaux d'échanger sur leurs difficultés au cours de leur mobilité d'étude.
- L'épicerie solidaire AGORAE, gérée par la BAF, est ouverte depuis février 2021 sur le campus de la Bouloie. Les étudiants éligibles (critères sociaux) s'y procurent des produits de première nécessité à 10% du prix du marché. Le service social du CROUS délègue à la BAF le traitement des dossiers, permettant de ramener le délai de traitement des dossiers de 2 mois à 10 jours. Entre février et juillet 2021, 10 étudiants seulement ont été aidés du fait de l'existence de distributions de nourriture gratuite par des associations étudiantes au sein de l'uFC (celles-ci déployées sur plusieurs sites de Besançon ont permis de venir en aide à 250 étudiants entre janvier et juin). Depuis la rentrée, 105 étudiants ont bénéficié de l'aide alimentaire de l'AGORAE, ainsi que

d'un accompagnement visant à rediriger les étudiants vers des assistantes sociales, médecins du SUMPPS et d'autres organismes.

- Les associations du nord Franche-Comté Memo et Anim'Toi ayant organisé des distributions alimentaires à Montbéliard et Belfort (touchant respectivement 50 et 35 étudiants) ont lancé en 2021 une réflexion afin de créer une AGORAE sur chaque site en 2022.

Objectif 2 : Déployer un plan d'accompagnement des étudiants en situation de précarité pendant la COVID-19 (et dans toute autre situation de crise sanitaire)

Les étudiants en situation de précarité sont une population vulnérable à laquelle il convient de porter une attention renforcée dans le contexte sanitaire actuel. Depuis le début de la pandémie, les situations de précarité se sont, en effet, multipliées et aggravées. Les enjeux pour l'établissement dans ce contexte particulier, durable et potentiellement itératif, sont de pouvoir repérer rapidement et de manière systématique les situations d'urgence ; accompagner les étudiants en situation de précarité sociale, économique, numérique, par la définition de procédures précises, stables, donc reproductibles et le déploiement d'aides exceptionnelles ; informer rapidement sur les procédures et leurs évolutions autant à grande échelle que de manière ciblée.

Résultats :

- Création d'une cellule de crise en janvier 2021. Cette cellule constituée par le pôle vie étudiante a travaillé en collaboration avec le BVE, le CROUS, le SUMPPS et les acteurs locaux.
- Entre janvier et juin, 517 étudiants ont été identifiés en fracture numérique, soit 2,1% des étudiants inscrits à l'uFC. 106 PC ont été mis à leur disposition pour des prêts longue durée par le SCD sur tous les sites de l'uFC de janvier à juin. Depuis septembre 2021, la répartition des ordinateurs est la suivante : 67 prêts à domicile et 34 sur place. Une flotte d'une quarantaine de nouveaux PC est disponible pour renforcer ces prêts.
- La commission précarité des élus étudiants s'est réunie 5 fois entre mars et décembre 2021 autour des thématiques de précarité menstruelle, et de création d'un fond d'action sociale FDSIE.
- Création de la ligne écoute-info (mars à juin puis septembre à décembre) tenue par des Masters 2 de psychologie formés et sous contrat : 80 appels ont été reçus. Cette plateforme a permis d'orienter des étudiants vers des institutions, associations, services compétents. Des étudiants en grande détresse psychologique ont pu être pris en charge à temps.
- Création et mise en ligne sur le site de l'université d'un Guide des Aides regroupant 70 références à destination des étudiants autour des thématiques d'aide psychologique, sociale et financière, alimentaire et matérielle, aux victimes, numérique, bien-être et lien social, pédagogique.
- Accompagnement par le SUMPPS :
 - o Consultations avec médecins et psychologues. Les consultations psychologiques s'élevaient entre 35 et 50 par semaine tous sites confondus

- Plusieurs campagnes de tests Covid et de vaccination ont été mises en place en 2021.
- En parallèle, intervention de psychologues bénévoles lors des distributions alimentaires (Besançon et Montbéliard).
- Des plans de communication visant à faire largement connaître les actions de lutte contre la précarité ont été réalisés :
 - plateforme SMS : ligne écoute-info., guide des aides, tests Covid. La plateforme a permis d'envoyer au total entre janvier et novembre 371 072 SMS
 - le fil d'actu du site de l'université
 - les réseaux sociaux
 - des campagnes d'affichage
 - flyers insérés dans les paniers lors des distributions alimentaires
- Investissements CVEC solidarité réalisés :
 - 165k€ en aide numérique
 - 25k€ en forfait Data
 - 11k€ en aide alimentaire
 - 8k€ en compensation perte d'emploi
 - 255k€ en protections sanitaires (masques)

Objectif 3 : Élaborer un plan étudiant d'égalité et de lutte contre les discriminations

En parallèle du déploiement du plan égalité professionnelle femmes hommes 2020 de l'uFC, un plan spécifique étudiant est en construction dans le cadre d'une politique globale et intégrée d'égalité et de lutte contre toutes les discriminations. Un certain nombre d'actions fortes et engageantes ont d'ores et déjà été mises en place par l'établissement en son sein et/ou en coordination avec ses partenaires territoriaux.

Indicateurs :

En 2021, l'université de Franche-Comté s'engage à accompagner les étudiants victimes de discrimination. Pour cela une plateforme en ligne a été développée : sos.univ-fcomte.fr. Ce dispositif de signalement en ligne est ouvert à toute personne s'estimant victime ou témoin de toute forme d'inégalité ou de discrimination.

Parallèlement à ce dispositif de signalement, une cellule d'écoute SOS (Signalement Orientation Suivi) est animée par Isabelle JACQUES, chargée de mission "Accompagnement de la transformation sociale", assistée par deux agents du SUMPPS (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé) et deux agents du SMPS (Service Médico-Psycho Social).

Afin de prévenir toute discrimination au sein de l'université de Franche-Comté, des rencontres ont été organisées avec l'association "Halte discriminations".

Une UEL « Parité à l'Université » est ouverte à tou.te.s les étudiant.e.s et financée dans le cadre de RITM BFC. Du fait du Covid, elle n'a pas pu se tenir au deuxième semestre de l'année universitaire 2020-2021.

Une UEL Laïcité a été créée et validée en 2021 pour une ouverture aux étudiantes et particulièrement aux responsables associatifs et élu.e.s au second semestre de l'année universitaire 2021-2022.

Deux groupes de travail thématiques « Egalité et lutte contre les discriminations » ont été créés dans le cadre de la politique de site pilotée par le CROUS BFC sur Besançon et le Nord Franche-Comté. Les VP VE et étudiants, la chargée de mission Précarité étudiante y participent au côté du CROUS, des autres établissements ESR et des collectivités locales.

Dans le cadre du plan départemental (du Doubs) de lutte contre la prostitution, une fiche action propre à la prévention de la prostitution étudiante a été rédigée et est déployée par la VP VE et la chargée de mission précarité étudiante en lien avec l'association du nid, association localement agréée. En l'absence de plan sur les autres départements du territoire de l'uFC, l'établissement a pris contact avec les déléguées départementales aux droits des femmes et à l'égalité.

Objectif 4 : Renforcer le rôle et la visibilité du BVE

Acteur clé de la Vie Étudiante, le BVE est essentiel dans la mise en œuvre de la politique vie étudiante de l'UFC. Il participe, avec les services de l'établissement et les structures du territoire, à l'accueil et à l'orientation des étudiants, à la dynamisation des campus et de la vie étudiante locale ainsi qu'à la coordination de la stratégie multi-partenaire au service de l'amélioration des conditions de vie et de réussite des étudiants. Il s'agissait de renforcer et stabiliser son fonctionnement en le recentrant sur son cœur de missions.

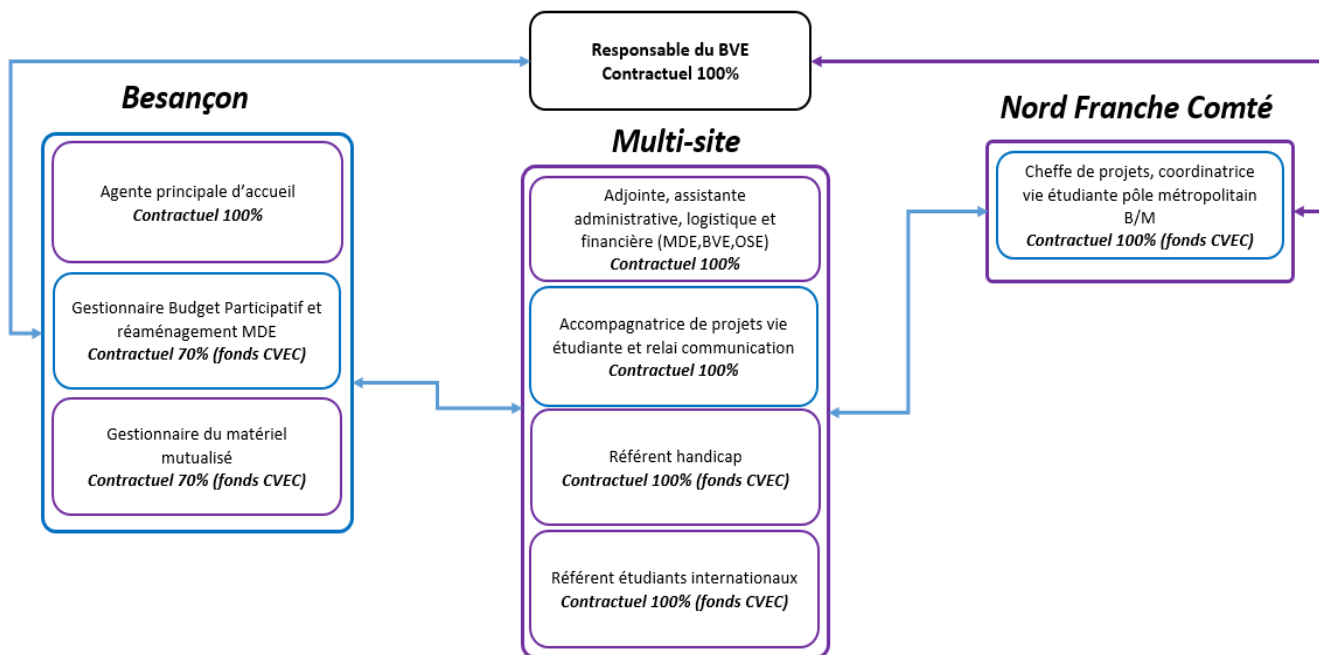
Résultats :

Les missions du BVE ont fait l'objet d'une note de cadrage à la Présidente de l'université qui concentre son activité principalement sur le renforcement de :

- L'accueil des étudiants
- L'engagement associatif étudiant
- La gestion de la CVEC et notamment du FSDIE

Dans cette optique l'équipe du bureau de la vie étudiante a été complétée au second semestre 2021 avec l'arrivée de deux agents référents dédiés à l'accompagnement des étudiants internationaux et en situation de handicap, et d'une nouvelle responsable.

L'organigramme du Bureau de la Vie Etudiante est le suivant :



L'équipe du BVE reste néanmoins composée uniquement d'agents contractuels dont la majorité sont recrutés sur des fonds CVEC. Il en découle un turn-over toujours très important. Le nord Franche-Comté est également sous-doté.

S'agissant de la Maison Des Etudiants, l'année 2021 a encore été fortement impactée par l'épidémie. Ainsi la MDE a été fermée au public jusqu'au 30 août 2021, son rôle central au cœur de la vie étudiante est à réaffirmer suite à cette longue période de fermeture.

Objectif 5 : Confirmer et déployer le nouveau modèle de gouvernance du service Campus Sports

Suite au renforcement des missions du service SUAPS par décret en date de septembre 2018, une nouvelle gouvernance pour l'UPFR des Sports a été votée en CA du 9 juillet 2019. Elle a conduit à la rédaction de nouveaux statuts pour la composante, destinés à garantir l'autonomie de Campus Sports dans la poursuite de ses missions, en sécurisant la mutualisation et la co-gestion des moyens humains (particulièrement BIATSS) et des équipements (les infrastructures sportives et matériel pédagogique sportif), entre UFR et Campus Sports.

Pour déployer ce nouveau modèle de gouvernance et budgétaire, la mise en œuvre effective des nouveaux statuts du Pôle Sport était attendue pour début 2021. Elle impliquait également la définition de nouveaux RI, l'installation des conseils exécutifs respectifs de l'UFR et de Campus Sports, l'élection du/de la directeur-trice de l'UFR et la nomination d'un-e directeur-trice de Campus Sports, la coordination de la politique sportive de l'uFC par Campus Sports.

Résultats :

Le nouveau modèle de gouvernance s'est progressivement mis en place durant l'année 2021 avec :

- la validation des nouveaux statuts au CA de l'uFC du 6 Janvier 2021,

- la mise en place d'un premier conseil des Sports en Avril 2021
- la nomination du nouveau directeur du Service par la Présidente de l'université en novembre 2021
- le règlement intérieur est en cours de réalisation et sera proposé au printemps 2022 lors du prochain conseil des Sports
- le comité de direction du Site rassemblant les directeurs du SUAPS et de l'UFR STAPS se tient de façon hebdomadaire et permet le pilotage du site.
- une réflexion est en cours sur la nomination de référents Campus Sports par thématique sur la politique sportive.
- Le service des sports devrait prendre place dans ses nouveaux locaux (maison des Sports – Area Sports) pour la rentrée 2022.
- L'effectivité de l'autonomie budgétaire reste à opérationnaliser avec une délégation de signature pour le Directeur de Campus Sports sur le CR Campus de l'UB 905
- la co-gestion des ISU reste à affiner, particulièrement en terme financier.

Objectif 6 : Rénover et densifier les infrastructures sportives

Le projet Area Sport de développement des équipements sportifs en libre accès sur le site de la Bouloie, est entré en 2021 dans sa phase opérationnelle pour une mise en service au 2ème trimestre 2022.

Résultats :

Les travaux Area Sport sont lancés depuis juin 2021 sur le campus de la Bouloie.

- La maison des sports devrait être livrée en juillet 2022, les travaux sont en cours et en avance.
- Le terrain de rugby a été totalement rénové et sera opérationnel à la rentrée 2022 (engazonnement en cours).
- Les bases de la piste d'athlétisme et de ses demi-lunes sont réalisées : l'entreprise attend le retour du printemps 2022 pour l'enrobage final du sol.
- Les travaux du parkour et du parastreetworkout sont en cours de réalisation (fin de chantier prévue au printemps 2022).

On peut rajouter à cette liste l'achèvement de l'espace fitness de 200m², l'amélioration des structures de Beach volley et de disk-golf, ainsi que le lancement d'un espace escalade outdoor en 2021. Ces structures se situent sur le terrain du CROUS mais sont gérées (conseils, veille technique) et co-financées par Campus Sports.

Objectif 7 : Amplifier l'accès des étudiants à la culture

L'université, via son service sciences arts et culture a poursuivi, durant l'année, son ambition de mettre à disposition des étudiants, des activités artistiques et culturelles variées, afin que tout étudiant puisse rencontrer, échanger, pratiquer avec d'autres, encadrés par les acteurs culturels du territoire.

Résultats :

- Des projets menés par les enseignants

Dans les filières de formation, des projets sont menés avec des artistes (suite à un appel à projet DRAC/uFC, hors maquettes de formation) permettant aux étudiants de toucher à différents genres artistiques (théâtre, chorégraphie, écriture, numérique, musique, vidéo).

10 dossiers/ 150 étudiants / 15 artistes ou professionnels / 13 chercheurs

- Des ateliers de pratique

Financés pour la plupart par la CVEC et/ou le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, des ateliers de pratique ont été proposés toute l'année.

- o Les ateliers encadrés par des artistes :

Bande dessinée, dessin de presse, livre d'artiste, photographie, écriture, éloquence et jeux d'acteurs, arts plastiques, beat box, langue des signes, création numérique

- o Les ateliers mêlant culture et culture scientifique, encadrés par des médiateurs et chercheurs :

Théâtre-crédation sonore Le Procès des martiens, autour de la notion d'anthropocène.

Le Parlement des sciences, débat radiophonique, autour de l'organisation de Jeux olympiques fictifs en 2032.

12 ateliers / 120 étudiants/ 14 artistes ou professionnels/ 6 chercheurs

- Un événement fédérateur : les Journées des arts et de la culture dans l'enseignement supérieur (JACES) ont été organisées en mars 2021. La communauté universitaire (étudiants, enseignants, associations, services), a témoigné de la vitalité et la richesse de leurs actions et a partagé de beaux moments de découvertes et d'expérimentations lors de rendez-vous mis en ligne : vidéo artistique, créations sonores, livres numériques, exposition numérique...

11 actions, 30 étudiants impliqués, 5 artistes, 5 chercheurs

- Des partenariats diversifiés dans la région

A Besançon : Les 2 scènes, Hophophop, le Fonds régional d'art contemporain, le Conservatoire du Grand Besançon Métropole, la Cie des Martins pêcheurs, le Théâtre EnVie, les associations universitaires (Théâtre, Chorale, Orchestre)

A Belfort : Le théâtre Grrrranit, la Cie Cafarnaüm.

A Montbéliard : MA scène nationale, Moulinage Théâtre et la Cie En attendant Leroy

De nombreux projets sont réalisés avec Radio Campus Besançon.

Objectif 8 : Mettre en place du Budget Participatif Étudiant (BPE)

L'objectif du Budget Participatif Étudiant est d'inciter tous les étudiants à s'impliquer davantage dans la construction de leur université et à s'approprier leurs lieux de vie que sont les campus. Ce budget est ainsi alloué à des projets d'aménagement et d'amélioration de la vie de campus proposés et choisis par les étudiants, pour une mise en œuvre concrète avec les services concernés de l'université. Les propositions peuvent concerner tous les domaines dans la mesure où il s'agit de projets d'intérêt général accessibles au plus grand nombre d'étudiants.

Afin de garantir une homogénéité sur l'ensemble du territoire franc-comtois, le BPE est pensé avec un système de péréquation. En effet, chaque site dispose d'une enveloppe minimale afin que les projets de sites avec peu d'étudiants ne soient pas oubliés face à des projets de sites concentrant une part majeure d'étudiants. Les sites et leurs attributions correspondantes sont respectivement les suivants :

- Le site de Lons-le-Saunier à raison de 4,5% de l'enveloppe
- Le site de Vesoul à raison de 7% de l'enveloppe
- Le site de Montbéliard à raison de 10% de l'enveloppe
- Le site de Belfort à raison de 12,5% de l'enveloppe
- Le campus de la Bouloie à Besançon à raison de 28% de l'enveloppe
- Le site des Hauts-du-Chazal à Besançon à raison de 24% de l'enveloppe
- Les bâtiments universitaires du centre-ville de Besançon à raison de 14% de l'enveloppe

Résultats :

Le nombre de projets déposés par les étudiants dans le cadre du budget participatif 2021 s'élève à vingt-sept. Quatorze projets ont été retenus au regard des critères d'éligibilité du règlement du budget participatif étudiant. Ils ont ensuite été soumis au vote des étudiants afin de déterminer les projets à réaliser en priorité. Suite aux résultats de cette consultation (592 étudiants répondants) et à l'étude de faisabilité réalisée, deux à trois projets par campus ont été retenus.

En 2021 le budget participatif étudiant s'élevait à 55 000 €; dont 10 000€ du CROUS Bourgogne-Franche-Comté. Il a ainsi permis la mise en place de :

- 9 pianos mis à disposition des étudiants sur les campus de Belfort, Besançon Bouloie, Besançon CLA, Besançon Mégevand, Besançon Hauts-du-Chazal, Lons-le-Saunier, Montbéliard et Vesoul.
- 18 tables extérieures installées sur les campus de Belfort Techn'hom, Belfort UFR STGI, Besançon Bouloie, Besançon Mégevand, Lons-le-Saunier, Montbéliard et Vesoul.

Les financements résiduels n'ayant pas été dépensés lors de la réalisation des projets du budget participatif 2021 s'ajoutent à l'enveloppe de l'année suivante.

Objectif 9 : Mieux communiquer sur le FSDIE et soutenir le développement des initiatives étudiantes dans le Nord Franche-Comté

Le Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes permet de financer les projets des associations étudiantes labellisées. Cette subvention est attribuée soit via un soutien annuel pour l'ensemble des activités des associations institutionnelles, soit de manière ponctuelle et par projet pour les autres associations labellisées. La communication concernant cette subvention est uniquement destinée aux porteurs de projets, avec la procédure pour y prétendre. Les associations de Belfort et Montbéliard sont de plus en plus structurées grâce à l'action du Bureau de la Vie Étudiante (BVE) et certaines associations ont d'ailleurs comblé leur manque de formation, de transmission, d'accompagnement.

Résultats

En 2021 l'Université compte 7 associations institutionnelles et 38 associations labellisées dont 8 sont basées dans le Nord Franche-Comté. Une incitation à la labellisation est en cours.

Au niveau de l'IUT BM, 11 associations étudiantes sont aujourd'hui regroupées au sein d'un conseil de la Vie étudiante, impulsée par la direction de l'IUT.

En 2021 le Fond de Solidarité Des Initiatives Etudiantes (FSDIE) a attribué 172 700 € (146 000€ en 2020) aux associations étudiantes institutionnelles (Orchestre Universitaire, Radio Campus, Vélo Campus, Association sportive de l'Université, Théâtre Universitaire, Erasmus student network, Musique Vocale).

En complément le FSDIE a attribué 95 417,67 € pour 21 projets d'associations étudiantes labellisées (43 554€ en 2020, 88 068€ en 2019) dont 26 081€ pour 6 projets déposés par des associations du Nord Franche Comté.

Les associations du Nord Franche-Comté se sont majoritairement mobilisées en septembre 2021 pour l'évènement de rentrée « Bienvenue aux étudiants » à travers plusieurs activités culturelles, sportives et de solidarité.

III. Pour une recherche visible et attractive

Avec le changement d'équipe de direction à l'université de Franche-Comté, en décembre 2020, le projet élaboré par l'équipe précédente en matière de politique de recherche a été en grande partie repensé, tout en exploitant les bases solides qui avaient précédemment été mises en place. Les évolutions à l'échelle de l'ESR Bourgogne-Franche-Comté ont également conduit à reconsidérer les objectifs en les précisant ou en les réorientant à l'aune de la structuration d'UBFC. Dans bien des domaines, les objectifs identifiés dans le projet ne correspondent donc pas totalement (donc en partie seulement) à l'action effectivement conduite qui s'est efforcée de revoir ses ambitions à la hausse dans plusieurs domaines et à minorer l'importance d'autres axes en fonction des priorités stratégiques et de développement qui ont été identifiées. On peut à cet égard renvoyer au Projet annuel de performance 2022 qui traduit en revanche parfaitement ces nouvelles orientations et leur ambition.

Objectif 1 : Inciter l'émergence de projets pluri et transdisciplinaires

La politique de soutien au montage de projets pluri et transdisciplinaires s'est poursuivie et amplifiée au cours de l'année 2021, notamment à travers le renforcement des dispositifs Chrysalide qui attribuent des financements pour le montage de projets émergents dans l'évaluation desquels cette dimension de travail collaboratif entre disciplines de domaines différents est particulièrement valorisée.

A l'échelle supérieure de la COMUE UBFC, cette démarche transdisciplinaire s'est amplifiée. Après la fin du projet ISITE, la construction d'un nouveau système de structuration de la recherche en quatre grands domaines inclusifs de l'ensemble des laboratoires et disciplines de l'ESR BFC a été initiée. Sa configuration, qui inclut non seulement les trois Graduate Schools créées dans le cadre des projets EUR EIPHI et « Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'excellences » (SFRI) InteGrate du PIA3 ont abouti au fonctionnement effectif de trois écoles universitaires de recherche : outre EIPHI, déjà en place, ont ainsi été créées INTHERAPI dans le domaine de santé et TRANSBIO dans le domaine environnement, aliment et territoire. Elles impliquent les collègues de différents domaines, incluant certains laboratoires de SHS. Une quatrième Graduate School, ciblée SHS, est en cours de construction afin de compléter ce dispositif régional au sein de l'Institut UBFC *Integrate*, en s'appuyant notamment sur la construction d'un axe de recherche transversal provisoirement intitulé « TransLation – Transferts et circulations ». Le déploiement prévu des parcours intégrés de master-doctorat et le développement des interactions fortes avec des partenaires socio-économiques se poursuit ainsi dans ce contexte élargi avec des objectifs ambitieux, non seulement pour les unités de recherche hébergées par l'uFC dans le contexte d'UBFC, mais plus largement à l'échelle de l'ESR régional.

En vue du prochain contrat, le processus d'évaluation HCERES des Unités de recherche a été engagé. Le travail accompli en matière de restructuration du domaine « Santé » porte ses fruits, avec le regroupement engagé de plusieurs équipes de recherche qui aboutira, lors du dépôt des bilans et des projets en 2022, à une proposition de passer de sept à trois unités de recherche. La pluridisciplinarité conjuguée à la cohérence scientifique s'en trouveront ainsi

renforcées. Ce travail a également été accompli à l'échelle de l'unité de Neurosciences qui a accueilli en son sein sept enseignants-chercheurs en psychologie cognitive, venus du laboratoire de psychologie de l'uFC, toujours dans cette perspective de développement cohérent de problématiques de recherche en matière de trans et de pluridisciplinarité.

Objectif 2 : Développer l'accompagnement aux plateformes de l'établissement

Le travail accompli au cours des années précédentes afin de labelliser les plateformes de l'uFC n'a pas été sans effet positif, mais il a dû être reconsidéré dans le contexte de la mise en place d'un COS Plateformes à l'échelle de la COMUE UBFC. Un nouveau processus de labellisation a ainsi livré ses premiers résultats. Il a aussi permis d'harmoniser la répartition des subventions octroyées par la Région BFC aux plateformes qui appuient la recherche des différents laboratoires. Au sein de ce COS, les représentants de l'UFC collaborent pleinement avec leurs homologues des autres établissements membres afin de renforcer la cohérence et la performance du système de labellisation et de répartition des crédits ainsi mis en œuvre. Ce cadre collectif permet de penser l'opportunité de rapprochements et de mutualisations à chaque fois que l'opération semble pertinente sur le plan scientifique.

A l'échelle de l'établissement UFC, un nouveau dispositif de soutien à l'équipement et à la maintenance des équipements a été lancé à la fin de l'année 2021. Il a pour objet, en s'appuyant sur les fonds du préciput ANR, de venir compléter, en ciblant en priorité les angles morts ou les domaines dans lesquels le COS BFC a plus de difficultés à intervenir, ce dispositif régional. Pour 2022, il sera doté de 200 000 euros. Son lancement à la fin de l'année 2021 s'est avéré un succès.

Objectif 3 : Des collegiums qui ancrent la stratégie scientifique de l'établissement

Les cinq collegiums créés en 2015 à l'uFC ont poursuivi leur action en 2021. Leur principal domaine d'intervention est la coordination et la campagne d'emploi des enseignants-chercheurs. Dans ce contexte, leur action s'accomplit sous l'égide du Vice-Président en charge des collegiums qui travaille en étroite collaboration avec le Vice-Président recherche afin que les décisions en matière de politique de postes (redéploiement, profilage...) soient prises en parfaite cohérence avec la politique scientifique de l'établissement.

Par ailleurs, comme prévu, l'action des collegiums vient appuyer la politique conduite au sein du pôle recherche en poursuivant et en structurant, en collaboration avec le service pilotage, la collecte d'indicateurs recherche qui offriront à la gouvernance de l'établissement, et en particulier au Vice-Président recherche, une meilleure capacité d'analyse des orientations et de la performance des unités de recherche. Cette collecte des informations nécessaire à la conception et à la mise à disposition de ces indicateurs s'est accélérée au cours de l'année 2021, avec des fruits attendus pour le début de l'année 2022 dans la perspective de l'évaluation HCERES des unités de recherche et de l'établissement.

Objectif 4 : Apporter un ancrage pérenne aux relations avec la Suisse

Les relations avec les partenaires suisses de l'uFC ont été consolidées au cours de l'année 2021. La Communauté du Savoir a poursuivi son travail en dépit des difficultés induites par les conséquences de la pandémie et l'accord de consortium a été renouvelé pour les trois années à venir, avec les mêmes partenaires de part et d'autre de la frontière. L'ambition d'un développement de son activité a été évoquée et sera à nouveau au cœur des discussions dans les mois à venir. L'uFC a réaffirmé son soutien total à cette collaboration, conformant son engagement politique et financier majeur pour sa survie et son développement.

Le Collégium franco-suisse SMYLE, qui formalise le partenariat entre l'institut FEMTO-ST de l'uFC et la Faculté Sciences et Technique de l'Ingénieur de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), a poursuivi ses activités, grâce notamment à la confirmation de l'appui de l'uFC à ce partenariat dynamique qui associe la recherche, la formation en Master et en Doctorat, et l'innovation en Bourgogne Franche-Comté avec une implication également confirmée des partenaires CNRS et UBFC, en particulier l'ENSMM et l'UTBM.

Les rapports d'activité de ces deux structures ont été dûment rédigés et publiés.

Objectif 5 : Faciliter l'appui à la recherche pour les laboratoires

La structuration de l'activité de soutien menée au sein de la DRV s'est poursuivie et amplifiée. S'appuyant à la fois sur les fonds puisés dans le préciput ANR et sur l'augmentation du soutien financier induit par la mise en application des mesures de la LPR, l'uFC a pu augmenter son budget d'appui à la recherche de près d'un demi-million d'euros à l'horizon 2022. Le récurrent des laboratoires a pu être augmenté, avec un bonus destiné à stimuler l'activité des unités de recherche en SHS puisé dans le budget propre de l'établissement et soclé de manière définitive dans le budget recherche et l'appui aux jeunes chercheurs nouvellement entrés dans la carrière universitaire a pu commencer à se déployer de manière plus importante.

Outre les dispositifs de financement sur projet « Chrysalide » déjà existants, qui ont été pleinement confortés, de nouveaux appels internes ont été lancés afin d'apporter un soutien de qualité au montage de projets ambitieux. Outre le soutien à l'équipement déjà évoqué plus haut, un appel « Chrysalide ANR » a été lancé, financé à hauteur de 50 000 euros en 2022, afin de permettre l'augmentation du nombre de dépôt de projets et le taux de réussite à ces appels pour les unités de recherche de l'établissement.

Le volet valorisation de la recherche et plus largement des relations avec le monde socio-économique est une des priorités de la politique de l'établissement. Il est désormais porté par un nouveau pôle à la fois distinct et étroitement lié avec le pôle recherche. Son action a commencé à se déployer et portera ses premiers fruits en 2022 (voir à ce sujet le PAP 2022).

Par ailleurs, une antenne de la DRV délocalisée à la MSHE a été créée afin de permettre, par une plus grande proximité, de stimuler le montage et le dépôt de projets par les équipes localisées au centre-ville.

Enfin, pour mieux coordonner l'ensemble des initiatives politiques qui ont été prises, en conformité ou en rupture (positive) avec les démarches antérieures, le rôle consultatif du Conseil des directeurs d'unités de recherche a été renforcé. Réuni tous les deux mois, sous l'égide du Vice-Président recherche, il permet de renforcer la cohésion entre les équipes et d'élaborer en commun, dans une démarche de dialogue permanent, les dispositifs les mieux adaptés au développement de la politique de soutien et d'appui à la recherche de l'uFC dans le contexte général d'UBFC.

IV. Pour une internationalisation renforcée de l'Université

Objectif 1 : Développer et pérenniser le Centre d'études et de recherches olympiques universitaires français (CEROU)

Depuis de nombreuses années, l'Université de Franche-Comté est engagée à travers le développement et la valorisation de la recherche autour du concept d'Olympisme. Depuis février 2019, l'Université de Franche-Comté est labellisée, une des premières en France, « Génération 2024 » par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le Ministère des sports, labellisation renouvelée.

De nombreuses actions et projets olympiques sont initiés avec l'appui du Ministère des sports, du Centre d'études olympiques (CEO) du Comité international olympique (CIO) basé à Lausanne (Suisse), du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024, du Comité international des Jeux de la francophonie tels que des missions d'expertise en Grèce, au Royaume-Uni, en Caraïbe orientale, aux États-Unis, en Arabie Saoudite, au Japon, en Israël ou en Colombie pour établir des partenariats pour ses athlètes de haut niveau, ses chercheurs et ses étudiants et ainsi faciliter les travaux de recherche sur l'olympisme.

Durant une année le CEROU a accueilli un chercheur japonais (spécialiste de l'olympisme) de l'université de Ferris de Yokohama (Japon) pour envisager un travail de comparaison à travers les journées Culture Sport et Éducation qui sont organisées à l'Université de Franche-Comté depuis 2018 (1ère édition : 19 avril 2018, 2e édition : 11 avril 2019 et 3e édition : 16 avril 2020).

Le Vice-président de l'Université de Franche-Comté à l'Olympisme coordonne ces actions et ces projets à caractère nationaux et internationaux tels que l'unique Centre d'études et de recherches olympiques universitaires (CEROU) français.

Le CEROU a pour vocation de fédérer les études, les enseignements et les travaux de recherche relatifs à l'olympisme menés et délivrés au sein de l'UFC ou en dehors de celle-ci. À cette fin, il coordonne des collaborations entre les composantes et entités de recherche de l'UFC afin de favoriser l'émergence d'études, d'enseignements et de travaux communs.

Quatre axes sont développés : recherche, expertise, enseignement et promotion.

En 2022, le CEROU, officiellement inauguré le 20 septembre 2019 (durant la journée internationale du sport universitaire) sous le haut patronage de la Ministre des sports et avec le soutien du Président du Comité international olympique (CIO), du Président du Comité d'organisation des Jeux et paralympiques Paris 2024 et du CNOSF, va poursuivre ses actions nationales et internationales en créant des Podcast avec l'INSEP, en organisant des colloques internationaux (Droit et olympisme ; Francophonie et olympisme...). Une collection

CEROU aux éditions Adverbum sera également créée pour assurer la publication des actes des colloques...

Indicateurs :

- Pérenniser le label « Génération 2024 » : 2022 à 2025 ;
- Développer et pérenniser le CEROU ;
- Nombre de doctorants (3) et d'échanges thématiques en lien avec la création du CEROU ;
- Podcast (10) et Colloques internationaux (2 chaque année)

Valeurs cible 2021 :

- Obtention de financements : Ministère des Sports, Conseil Régional / Départemental et Grand Besançon Métropole ;
- Locaux, personnel et budget propre au CEROU ;
- Lien inter laboratoire et services communs ;
- Collection CEROU aux éditions Adverbum ;
- Promotion du lien lycées – université et sensibilisation aux valeurs olympiques. Lien entre structures nationales et internationales (Paris 2024, CIO, CNOSF, CIJF...).

Objectif 2 : Redynamiser nos coopérations internationales dans un contexte post-covid

L'année 2021 a encore été marquée par la pandémie mondiale entraînant une forte baisse des mobilités entrantes et sortantes. En 2019-2020, l'Université de Franche-Comté comptait 229 étudiants entrants et 321 sortants. Elles sont, pour 2020-2021, de 70 mobilités entrantes et 132 mobilités sortantes. Les mobilités sortantes hors Europe ont été le plus impactées : elles sont passées de 138 en 2019-2020 à 21 en 2020-2021.

Une reprise de mobilité a pu être observée en 2021-2022 avec des chiffres provisoires en hausse (137 entrants et 274 sortants).

Le Centre de Linguistique Appliquée (CLA) de l'Université de Franche Comté a également été victime de la pandémie puisqu'il a vu ses effectifs fortement impactés par la crise sanitaire : environ 1/3 des mobilités entrantes habituelles sur les programmes semestriels ont été conservées, soit une centaine d'étudiants étrangers au lieu de 300 par semestre en 2021. Un début de reprise au premier semestre 2022 a, là aussi, été constaté : environ 2/3 des mobilités semestrielles habituelles étudient de nouveau en présentiel.

En plus des renouvellements, de nouveaux accords de coopération ont été conclus en 2021 ainsi que des mises en place de double diplomation.

Nombre de mobilités étudiantes encadrées :

2020-2021

- Entrants : **70** (29 Erasmus, 36 AIU, 1 ISEP, 4 BVH)
- Sortants : **132** (109 Erasmus, 14 AIU, 4 BCI, 5 ISEP)

Nombre d'accords interuniversitaires conclus

AIU :

- 30

AIU par zone géographique :

- Amérique du Nord : 3
- Amérique du Sud : 4
- Asie : 13
- Afrique : 5
- Europe : 4
- Moyen-Orient : 1

Erasmus :

- 8 accords pour 12 domaines (plusieurs domaines par accord)

Nombre de doubles diplômes conclus en 2021 et nombre de doubles diplômes initiés

- Double-diplôme en vigueur en 2021 : **10** (Wuppertal, Northern Iowa, Bergame, Trento, Pavie, DeKut Kenya, Santo Tomas, ITM, CIO, Oujda Maroc).
- Double-diplômes conclus en 2021 : **3** (dont 1 renouvellement) - Bergame, Oujda Maroc, DeKut (renouvellement).
- Double-diplômes initiés : **2** renouvellements - Northern Iowa, Santo Tomas + 1 initié – Luxembourg.
- Double-diplômes en réflexion interne : **4** - Lettonie, Italie, Mexique, Colombie.

Objectif 3 : Synergies et relations extérieures

En 2021, la DRIF a continué son association avec les différents acteurs de l'enseignement supérieur en région Bourgogne Franche-Comté.

Au sein des composantes UFC, la DRIF a continué d'associer tant que possible les enseignants chercheurs à ses missions. Le travail conjoint initié avec le CLA depuis la nomination d'un nouveau directeur a permis de toucher de nouveaux publics. La Corée du Sud, les pays du Golfe et l'Inde sont, de ce point de vue, des pistes à creuser.

Le format des missions DRIF/CLA/EUR (ou UBFC) ont permis de présenter au mieux l'offre de formation de l'établissement. Cela a également permis de décrocher et de construire de précieux projets pour l'avenir (Projet ES Balkan Explorado, projet ITS Indonésie, ...).

Par ailleurs, le Centre de Linguistique Appliquée de l'Université de Franche-Comté s'est positionné fortement sur les problématiques de la coopération éducative, notamment à travers les financements appelés FSPI : Fonds de solidarité prioritaire innovants.

Il s'agit de travailler en lien avec les ministères de l'Education nationale et les services culturels du réseau diplomatique français de manière à proposer une expertise en matière de francophonie, de plurilinguisme et d'enseignement des langues.

Ces travaux donnent matière à une importante mobilité de cadres ou de formateurs, venus travailler avec nos équipes à Besançon.

Chiffre d'affaire généré sur 2021 : environ 500 000 euros.

Quelques projets significatifs :

- Accompagnement à la réforme de l'aménagement du bilinguisme au Cameroun
- Plan de formation des enseignants au Vietnam
- Formation d'un réseau de formateurs de formateurs en Afrique du Sud, Lesotho et Malawi.

Nombre d'actions conjointes BFC - Nombre de coopérations tripartites UBFC/UFC/établissement étranger

- Nombre de coopérations tripartites : 4 accords en vigueur (dont 1 renouvellement et 1 nouveau). Nous ne possédons pas les statistiques de mobilité.
- Projet Explorado en partenariat avec la South East European University de Macédoine du Nord. Il s'agit d'un appel à projet MEAE Enseignement Supérieur France - Balkans Occidentaux (découverte des sciences appliquées avec des doctorants). Le projet est porté par l'UFC et coordonné par la DRIF. La Graduate School EIPHI-BFC est impliquée via son project manager qui prévoit de participer aux missions exploratoires et faire découvrir les sciences appliquées dans le cadre du programme French+Sciences avec le CLA.
- Projet ITS - Indonésie avec la Graduate School EIPHI et le CLA - arrivée de 10 étudiants en janvier 2022 mais projet commencé au deuxième semestre 2021. Projet sur mesure avec un cours dans le master Smart Mechanics, des cours de la Graduate School et des cours au CLA.

Partenariat Ville de Besançon/CLA/DRIF :

- **AAP franco-russe MAEDI** : remporté dans le cadre de l'année franco-russe de la coopération décentralisée 2021. Organisation de l'accueil des délégations russes reportée à 2022.

Partenariats CLA/autres :

French + Sciences

Le CLA s'est associé à Campus France Paris et la Graduate School Ecole Universitaire de Recherche EIPHI de l'UBFC pour construire un nouveau programme court et combiné de 4 semaines à Besançon, Dijon et Belfort. Ce programme permettra à des étudiants internationaux de licence de se familiariser avec la langue française et de vivre une immersion au cœur des sciences de l'ingénieur en micro, nano et smart technologies appliquées au milieu industriel.

French + Art & Design

Le CLA s'est associé à l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon pour construire un nouveau programme FLE + Art & Design graphique à Besançon. Ce programme de 3 mois s'adresse aux étudiants qui souhaitent perfectionner leur français et préparer les épreuves du concours d'entrée à l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon. Cette préparation permettra d'approfondir d'abord leurs compétences en français et de construire un socle de connaissances solide en art appliquée. Le cursus se compose de cours de FLE général le matin et d'ateliers en histoire de l'Art moderne et contemporain l'après-midi.

Programme Sprach- Und Erlebnisreise

Dans l'objectif de contribuer à l'attractivité du territoire, le CLA avec l'appui des équipes de Doubs Tourisme et le soutien de Grand Besançon Métropole a élaboré un nouveau programme FLE & découverte » en Bourgogne Franche-Comté. C'est un programme innovant destiné à un public germanophone (allemand, autrichien et suisse) à la recherche d'une

expérience originale en immersion sur 2 semaines, mêlant l'apprentissage de la langue française et la découverte touristique de Besançon et du Doubs. Ce programme est notamment proposé aux partenaires universitaires germanophones de l'UFC dans le cadre des mobilités STT ERASMUS +

Programme de cours de FLE Conservatoire

Dans le cadre de la démarche qualité du Conservatoire GBM, il a été convenu de déployer une formation en FLE de spécialité pour les étudiants internationaux.

Objectif 4 : La francophonie et la qualité d'accueil comme vecteurs de la mobilité étudiante

La francophonie reste un axe fort privilégié par le gouvernement français et donc mis en avant par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères. En Franche-Comté, le programme BVH est un outil d'attractivité qui distingue l'UFC d'autres universités françaises. Sa poursuite nous apparaît pertinente car elle maintient une bonne représentativité de l'université dans des régions où le désir de France reste élevé mais où la présence des établissements d'enseignement supérieur français est encore limitée.

En 2021, l'Université de Franche-Comté a continué le déploiement d'une nouvelle politique internationale à destination des pays d'Afrique, en utilisant la francophonie comme vecteur de développement. Cinq accords interuniversitaires ont pu être signés.

Enfin, l'obtention en 2019 du label Bienvenue en France, piloté par la DRIF, demeure un signe fort à destination des étudiants internationaux. Des groupes de travail liés au déploiement du Label et mobilisant l'ensemble des composantes ont eu lieu en 2021. De nombreuses actions, listées ci-dessous, ont pu être réalisées. Les actions dans le cadre du label, pilotées et coordonnées par la DRIF et le service Qualité/Audit concernent entre autres la Direction de la Communication, la DSIN, le SFRE, le BVE et les relais RI des composantes.

Suivi du plan d'action « Bienvenue en France » ; audit prévu en 2021 Maintien du Label Bienvenue en France au même niveau (2 étoiles sur 3) ; Nombre d'actions réalisées dans le cadre du Label ;

La visite des experts Campus France n'a pas pu avoir lieu en 2021 en raison de la crise sanitaire. En revanche, les groupes de travail ont continué de se tenir pour développer des actions, effectuer des points d'étape ou dresser le bilan d'avancement des actions. L'université de Franche-Comté a conservé son niveau de labellisation de 2 étoiles sur 3.

Depuis 2019, le plan d'action s'est étoffé et comporte désormais 103 actions :

- 60 actions ont été réalisées,
- 7 sont en attente de décision (traduction du site, des UE, catalogue de formation),
- 23 sont en cours de réalisation. Certaines ont toutefois partiellement été menées (portails d'Alumnis, supplément au diplôme en anglais, livret d'accueil ...),
- 8 actions ont été annulées par manque de pertinence ou de moyens (traductions assermentées, assistante sociale UFC, évènement festif de fin d'année ...),
- 5 actions sont à développer sur le long terme,

En 2021, l'université a entre autres développé les actions suivantes :

- Création d'un bureau d'accueil multiservices conjointement avec le Crous.

- Poursuite du recrutement de vacataires pour l'accueil des étudiants internationaux. Au total en 2020-2021 et 2021-2022, 17 vacataires ont été engagés, représentant 865 heures et un coût de 13 709,85€.
- Distribution de packs d'accueil avec des produits de première nécessité (financement à hauteur de 11 000 €).
- Distribution de sacs d'accueil (documentation sur la région + goodies).
- Organisation d'évènements d'accueil à destination des étudiants hors échanges, des étudiants d'échanges et des BVH.
- Participation financière de 3 546€ apportée à la Nuit des Étudiants du Monde (financement de navettes du Nord Franche-Comté vers Besançon et d'un cocktail d'accueil).
- Réalisation d'un livret d'accueil (en cours de finition).
- Traduction en anglais des pièces spécifiques de e-candidat.
- Participation à un groupe de travail UBFC pour créer une application permettant de constituer des tandems linguistiques.
- Mise en place d'un accompagnement spécifique pour la recherche de stage.
- Consolidation du site internet « Bienvenue aux étudiants » en français et en anglais.
- Financement d'une formation en ligne en langue française et à l'interculturalité en amont de la mobilité (programme Prep@FleSup) à hauteur de 5 040€.
- Développement d'un programme de français langue étrangère, dédié aux étudiants des Masters Internationaux. Début prometteur d'une offre destinée à être pérennisée et à favoriser l'intégration des étudiants internationaux dans l'environnement francophone.
- Proposition d'un cours de renforcement en français aux étudiants d'échanges.
- Renouvellement d'une formation à l'accueil des étudiants internationaux en anglais.
- Amélioration de la communication auprès des étudiants internationaux, notamment via les réseaux et l'onglet international du site de l'UFC en français et langues étrangères.
- Lancement d'une consultation auprès des étudiants BVH pour collecter leur avis concernant un réseau ALUMNI BVH.
- Négociation d'une convention d'accueil avec le Crous pour les étudiants d'échanges et échange sur les conditions d'accueil des étudiants hors échanges.
- Participation à l'UEL de l'UFR STAPS.
- Participation à Bienvenue aux étudiants.
- Organisation de réunions d'accompagnement virtuelles.
- Organisation de sessions d'aide à l'inscription administrative en présentiel.
- Création et mise à jour d'un guide répertoriant les aides à destination des étudiants internationaux.
- Publication de portraits d'Alumnis.
- Renouvellement de l'action de prêt d'ordinateurs aux étudiants.

Liste des activités de Promotion des mobilités encadrées vers des programmes francophones (notamment BVH)

- Bourses Victor Hugo.
- Salons de recrutement listés plus haut.

Liste des manifestations en lien avec la Francophonie

- Rencontre des partenaires et prospection au Québec début novembre 2021 – présentiel - déplacement de la DRIF et de l'IUT 90.

Nombre d'AIU conclus avec le continent africain

- 5
 - Université de Douala – Cameroun,
 - Oujda – Maroc,

- HEM – Maroc,
- Université de Tunis – Tunisie,
- Université d'Alexandrie – Egypte.

Programme BVH

L'université a accueilli 4 étudiants en 2020-2021 en raison de la crise sanitaire, représentant un coût total de 18 279,20€.

En 2021-2022, **10** BVH sont présents à l'UFC.

Au cours de l'année civile 2021, 37 630,80€ ont été consacrés aux BVH (31 437,20€ de bourses versées aux étudiants et 6 193,60€ de prise en charge des cours au CLA). Seuls deux étudiants ont pu suivre la formation au CLA en présentiel en raison de la pandémie.

Programmes menés par le CLA :

Programme « Migrants ».

Une commission inter-composantes a été mise en place pour chaque année, afin d'étudier les dossiers de réfugiés en recherche d'insertion professionnelle ou académique.

Chaque semestre, une trentaine d'étudiants peuvent ainsi bénéficier d'un enseignement de français langue étrangère au Centre de linguistique appliquée, notamment dans la perspective d'une reprise d'étude.

Une attention spécifique a été portée à la démarche qualité de ce dispositif, qui mise notamment sur l'accompagnement et l'orientation des bénéficiaires.

Il est possible de valoriser ce programme à hauteur de 90 000 euros.

Programme Prep@FleSup

Finalisation du développement des parcours de préparation en français universitaire sur la plateforme Moodle. L'outil sera mis à la disposition des étudiants internationaux de l'UFC avant leur arrivée. L'action a été portée par le CLA et co-financée sur le fonds BEF.

Programme de tutorat FLE

Dans le cadre de l'élargissement d'un projet expérimental, le CLA propose aux étudiants en MASTER à l'UFC de participer à une activité de tutorat à distance avec des étudiants internationaux. Il s'agit d'accompagner des étudiants non francophones, actuellement dans leurs pays, à réaliser un défi personnel en lien avec leur apprentissage de la langue française. Ce programme permet de renforcer ou déclencher des liens avec des établissements d'enseignement supérieur à l'international. La participation à ce programme sera inscrite dans le supplément au diplôme, une annexe descriptive délivrée avec le diplôme de Master et remis par le service de scolarité. Une UE libre sera déposée pour la rentrée 2022.

Candidature Congrès mondial FIPF

La candidature de l'Association Française pour l'Enseignement du Français (AFEF) visant à organiser, en lien avec le Centre de linguistique appliquée de Besançon, le 16ème congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de Français (FIPF) en 2025 a été retenue. Chaque édition accueille environ 1300 enseignants. Le prochain congrès se tiendra en juillet 2025 sur la thématique « Utopies francophones en tous genres ».

Programme de FLE Erasmus +

Chaque année, le CLA propose avec le soutien de la DRIF un programme intensif de FLE destinée aux étudiants internationaux entrants.

Objectif 5 : Redéploiement d'une politique de coopération

européenne et mise en œuvre de la nouvelle Charte Erasmus

AAP MAEDI « Balkans occidentaux » avec la SEEU (Macédoine du nord) Le projet Explorado en partenariat avec la South East European University de Macédoine du Nord. Il s'agit d'un appel à projet MEAE Enseignement Supérieur France-Balkans Occidentaux (découverte des sciences appliquées avec des doctorants). Le projet est porté par l'UFC et coordonné par la DRIF. La Graduate School EIPHI-BFC est impliquée via son project manager qui prévoit de participer aux missions exploratoires et faire découvrir les sciences appliquées dans le cadre du programme French+Sciences avec le CLA.

Activation d'EWP (Erasmus Without Papers) dans le logiciel de gestion Mobility Online

L'application Mobility Online est reliée à EWP mais l'interface de gestion des accords n'est pas encore opérationnelle. Tous les établissements français et étrangers qui disposent d'un logiciel de gestion des relations internationales (notamment Mobility Online et Moveon) doivent gérer le renouvellement des accords par e-mail ou en version papier en attendant que le lien avec EWP soit complètement actif.

Face à cette situation, la Commission Européenne a décidé de repousser au 31/12/2022 la date limite à laquelle l'intégralité des accords devra être dématérialisée.

La DRIF a procédé à la révision selon le processus suivant : études à la DRIF de l'activité des accords, proposition aux enseignants coordonnateurs de suppression des accords inactifs, de relance des accords faiblement actifs. Dialogue et négociation avec les enseignants avant prise de décision.

Résultat d'obtention de la nouvelle charte Erasmus

- La nouvelle charte Erasmus+ 2021-2027 a été validée par la Commission européenne, avec un score de 100/100.

Révision des accords en 2021 : nombre d'accords Erasmus renégociés et conclus

- 96 renouvellements confirmés + 12 accords non-renouvelés par le partenaire.

Liste des activités de promotion Erasmus effectuées

- Roumanie semaine des partenaires en octobre 2021- Université de Timisoara.
- République Tchèque : Salon Gaudeamus – novembre 2021.
- Webinaire « Structuration de la coopération universitaire Franco-Hongroise par les Doubles Diplômes » Jeudi 4 mars 2021.
- Mobilité du personnel enseignant ayant effectué une visite dans l'une de nos universités partenaires dans le cadre du programme Erasmus+ (activités d'enseignement à destination des étudiants donnant un aperçu de l'UFC, rencontre des enseignants et échange des bonnes pratiques) : Trento, Brasov, Athlone, Verone, Université Antonine (Liban). Une vingtaine de mobilité n'ont pas pu être effectuées du fait de la crise sanitaire (mobilités classiques et MIC).

Salons de recrutement Campus France

- Inde - en ligne, 24 septembre 2021.
- Philippines - en ligne, 1er octobre.
- Thaïlande - en ligne, 2 novembre 2021.
- Grèce - février 2021 en ligne.
- République Tchèque - novembre 2021 en présentiel.
- Gabon - en ligne, septembre 2021.
- Luxembourg- en ligne, septembre 2021.
- Indonésie - en ligne, février 2021.

Salons de recrutement hors Campus France

- Canadian Education Fairs - en ligne, 18 novembre 2021.

Rencontres avec les Ambassades étrangères en France

- Ambassade du Canada.
- Ambassade du Vietnam.
- Ambassade du Cambodge.
- Ambassade d'Indonésie.
- Ambassade du Mexique.
- Ambassade de Colombie (reportée).
- Ambassade des Philippines (reportée).
- Accueil du Consul des Etats-Unis à Besançon, conjointement avec la Ville de Besançon.
- Participation à l'accueil conjointement avec le CLA de l'Ambassadeur de Corée du sud, lors des lundis de la Corée.

Ces rencontres font l'objet d'un plan concerté entre la DRIF et le CLA, de manière à identifier de nouveaux partenaires universitaires avec lesquels conclure des accords liés à la mobilité étudiante.

Ils donnent parfois l'opportunité d'intéressantes perspectives, par exemple à travers l'organisation d'un format culturel appelé « Les lundis de... ». Ce format permet d'inviter les autorités diplomatiques d'un pays à Besançon et de renforcer les liens universitaires à partir d'une rencontre de nature institutionnelle.

Les lundis de la Corée ont été organisés en octobre et novembre. L'ambassadeur de Corée a ouvert ce cycle en présence de la Présidente de l'Université.

Une invitation a été adressée à l'ambassadeur d'Indonésie pour la fin du mois de février.

Divers

Développement de nouveaux projets spécifiquement CLA :

- Nanyang Technological University (Singapour).
- National University of Singapour (Singapour).
- National University of Seoul (Corée du Sud).
- University of Nizwa (Oman).
- Retour de la coopération avec l'Université de l'Anhui.
- HBKU (Qatar).
- Université d'Ajman (Emirats Arabes Unis).
- Université EHIME (Japon).
- Université Piatigorsk (Russie).
- University of Virginia (Etats-Unis).
- Université de Veracruz (Mexique).
- Université de Tver (Russie).
- Université Al Aqsa (Territoires Palestiniens).

Autres événements

- Rencontres Campus France (15 au 17 novembre 2021).
- Café Croissant Tchad (5 juillet), Angola (30 mars), Liban (3 mars) - en ligne.
- Atelier Campus France Afrique du Sud (29 juin), Chine (28 juin) - en ligne.
- Journée Amérique centrale - en ligne, 22 juin 2021.
- Rencontres institutionnelles Indonésie - en ligne, 31 mars.
- Déménagement dans de nouveaux locaux en novembre 2021.
- Nomination d'un enseignant chargé de la promotion des mobilités.

- Lauréat de l'appel à projet Campus sénégalais.
- Lauréat de l'appel à projet du MEAE « Balkans occidentaux » avec la SEEU (Macédoine du nord).
- Organisation des lundis de la Corée, en lien avec le CLA, présentation des « études en Corée » par la DRIF.
- Séminaire Africa 2020 organisé par le CLA (7 universités africaines représentée)

V. Pour une politique culturelle et de culture scientifique concertée

L'Université de Franche-Comté porte un ambitieux projet de culture et de culture scientifique. Toute l'année, des classes de primaires, collèges et lycées sont accueillies sur le campus de la Bouloie, des événements sont programmés pour permettre des rencontres chercheurs-citoyens et des formations sont proposées aux jeunes chercheurs pour les préparer à ce dialogue. Cette année, malgré des conditions sanitaires encore complexes, de nombreuses actions ont pu être menées.

Objectif 1 : Un ancrage fort sur le campus de la Bouloie et une irrigation régionale

Entre crise sanitaire et début (reporté) des travaux du futur Jardin des sciences, le bâtiment de la Fabrika, au cœur du campus bisontin de la Bouloie est resté fermé au grand public en 2021. Mais aucune action n'a pour autant été stoppée. Les classes ont continué à être accueillies à la Fabrika, à l'observatoire ou à la Maison des étudiants. De plus des nouvelles actions ont été inaugurées en fin d'année : des manifestations itinérantes mélangeant art et science et s'implantant dans des structures culturelles de Franche-Comté baptisées OVNI. Cette opération a connu un très beau succès autant à Besançon qu'à Vesoul.

- Public accueilli à la Fabrika et lors des manifestations OVNI : **5 220** (valeur cible : 4 000).
- Nombre de chercheurs impliqués dans ces actions : **90** (valeur cible : 30).

Objectif 2 : Partager les connaissances, décrypter les processus de recherche

La désinformation à l'œuvre, notamment dans les débats scientifiques, est aujourd'hui un problème majeur et une priorité dans la politique de culture scientifique de l'université de FC. Un chargé de mission communication scientifique a été nommé et des premières actions ont été menées. Une plaquette sur la désinformation a été réalisée et diffusée à l'ensemble des étudiants et personnels. A cette occasion, le chargé de mission communication scientifique a été interviewé sur Radio Campus Besançon et dans le journal En direct. Plusieurs vidéos ont été produites autour de cette question, et une série de 10 podcasts a été enregistrée sur le thème de la vaccination en partenariat avec France Bleu Besançon. Plus généralement, les chercheurs de l'université ont eu l'occasion de participer au débat public par l'intermédiaire d'une dizaine de vidéos. Le travail en collaboration avec les artistes est aussi un levier important pour diffuser largement les connaissances produites dans les laboratoires. Une biennale arts sciences a été proposée en mai sur la thématique des Réseaux et une résidence d'artiste a été programmée dans le laboratoire ThéMA.

- Nombre de résidences d'artiste : **1** (Valeurs cibles : 2).

- Public accueilli lors de l'événement arts. sciences : événement passé en distanciel avec **4 500** personnes touchées (valeur cible : 6 000).
- Nombre de vues pour les vidéos sur les réseaux sociaux : **7 000 + 100 000** auditeurs (valeur cible : 10 000).

Objectif 3 : Former les doctorants, accompagner les chercheurs

Les gages de succès du dialogue entre chercheurs et société reposent en grande partie sur la capacité des chercheurs à engager un discours clair et à faire ressortir les enjeux sociaux de leurs travaux. Le service Sciences, arts et culture a mis en place plusieurs dispositifs pour répondre à ce besoin. La région BFC demande aujourd'hui aux doctorants qu'elle finance, de consacrer 30 heures à la culture scientifique. Grâce à cette impulsion, une nouvelle journée de sensibilisation aux enjeux sciences / société a été organisée à Dole avec des doctorants de 1^{ère} année. Les formations proposées aux doctorants ont pu être accentuées avec une nouvelle session d'Expérimentarium proposée à Belfort (en plus des formations déjà existantes à Besançon et de l'accompagnement des doctorants pour le concours Ma thèse en 180 secondes). Par ailleurs, les chercheurs ayant participé à la Nuit des chercheurs ont pu bénéficier d'un accompagnement individuel pour les préparer à la soirée.

- Nombre de doctorants formés : **80** (valeur cible : 30).
- Nombre de chercheurs accompagnés : **30** (valeur cible : 40).

VI. Pour une gouvernance stratégique

Objectif 1 : Développer une véritable politique pour l'égalité et la lutte contre les discriminations

L'Université de Franche-Comté s'engage pour la défense et la promotion des principes et des valeurs républicaines avec la volonté de mettre en place une université inclusive, un espace commun et partagé et d'accompagner la communauté, étudiants et personnels, sur ces questions pour proposer de l'information et des cadres qui favorisent la relation.

En 2021, cette politique s'est déclinée en plusieurs actions :

- Concernant les valeurs du respect et du vivre ensemble : édition d'une charte d'utilisation de la messagerie à l'UFC, avec pour objectif de remettre de l'humain dans les relations professionnelles et universitaires (décembre 2021).
- Concernant la lutte contre les discriminations : présentation, à l'issue des réunions du groupe de travail dédié, du schéma directeur du handicap (octobre 2021), qui intègre, parmi ses axes, des projets d'actions destinées à favoriser
 - o la lutte contre les discriminations (participation au Duoday)
 - o l'intégration des étudiants PMR (un travail sur la signalétique a été entamé, de même que sur l'accessibilité – projet Firah, recherches du laboratoire LASA) permettant d'enclencher une dynamique favorisant l'accessibilité à l'échelle de l'UFC.
- Concernant la laïcité (dont le référent pour l'UFC est Bassir Amiri) :
 - o Création d'une UE libre « Approches de la laïcité » (actée en juin 2021 et proposée à la rentrée 2021)
 - o Mise en place (novembre 2021) de référents Laïcité à l'échelle de chaque composante afin de disposer d'un maillage territorial et de construire une dynamique collective sur cette question
 - o Organisation d'une conférence (9 décembre 2021) par Jean-Louis Bianco pour la journée de la laïcité
- Concernant la lutte contre les actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes :
 - o Toute victime ou témoin d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes, doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement et d'un traitement sans faille de sa situation. Trop souvent, un climat de crainte et de défiance inhibe les victimes. Ne pas savoir vers qui se tourner et avec quelles garanties les décourage tout autant.
 - o Pour renverser cette tendance, l'Université de Franche-Comté a mis en place une plateforme de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes ou sexuels. Ce dispositif en ligne est opérationnel depuis le 8 novembre 2021. Il est accessible depuis la page d'accueil du site de l'université (www.univ-fcomte.fr) et à l'adresse dédiée suivante : sos.univ-fcomte.fr.
 - o La plateforme s'adresse à toute la communauté universitaire – personnels et usagers ; elle concerne les victimes comme les témoins. La cellule SOS (Signalement – Orientation – Traitement), vouée à recevoir les signalements et apporter une première écoute aux victimes, est animée par la chargée de mission et référente "Egalité, parité femmes-hommes" et par 4 membres : deux

agents du SMPS (Service Médico Psycho-Social) et deux agents du SUMPPS (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé). Ces quatre membres sont infirmier, médecin généraliste, assistante sociale et psychologue du travail.

Objectif 2 : Adapter la gestion des ressources humaines aux nouveaux défis sociétaux

❖ *L'Université s'engage dans la mise en œuvre d'une démarche « Qualité de Vie au Travail »*

En 2021, un séminaire a été mis en place avec la MGEN sur la reprise du travail en présentiel : vivre positivement le changement, accompagner à la reprise du travail en présentiel. 2 sessions de formation de 2 jours sur "la gestion de son stress et des émotions" ont été organisées.

❖ *Démarche HRS4R*

L'Université de Franche-Comté poursuit la mise en œuvre de son processus de renouvellement du label HR « Excellence in Research ». Grâce à la précédente analyse des écarts, une étude des actions recensées par les laboratoires a pu être menée en 2021 afin de construire le nouveau plan d'actions 2022-2025. Les actions ont été sélectionnées selon les critères de priorisation de la gouvernance en matière de QVT (Qualité de Vie au Travail), GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) et promotion de la recherche.

Ce travail, mené par le comité de pilotage, a pu aboutir sur la priorisation de 15 actions. Ces dernières, dont les indicateurs de réalisation ont été validés par les services responsables, devront être mises en œuvres et réalisées sur la période 2022-2025.

Pareillement à l'année 2020, une présentation du label et de ses échéances a été effectuée auprès des instances de l'Université (Conseil d'Administration, Comité Technique, Réunion des Responsables de Service, Réunion des Directeurs et Directrices d'Unité de Recherche, Commission Recherche et Conseil des Composantes). A noter sur ce point, qu'une information régulière a été effectuée auprès des Directeurs et Directrices d'unité de recherche lors de leurs réunions puisqu'ils ont grandement contribué à l'analyse des écarts de l'année précédente ainsi qu'aux propositions d'actions nouvelles.

En matière de communication, un nouveau plan d'actions a été proposé par la direction de la communication et validé par le comité de pilotage. Ce plan comprend notamment la réalisation d'un site dédié au label et accessible depuis le site web de l'Université. Il a pour vocation de répondre aux enjeux du renouvellement par la mise en ligne de documents importants à destination des chercheurs tout en contribuant au rayonnement de l'Université. Il est également une source d'information sur la démarche, ses échéances et sa méthodologie.

A l'automne 2021, une enquête a été réalisée auprès de l'ensemble de la communauté universitaire. Elle est similaire à celle de 2018. Des questions portant sur l'organisation du travail en période de pandémie et de confinement du fait de la Covid-19 ont été ajoutées.

Enfin, parmi les enjeux forts que représentent le renouvellement du label, l'Université de Franche-Comté s'est doté d'un document nommé « politique OTM-R » (Open, Transparent

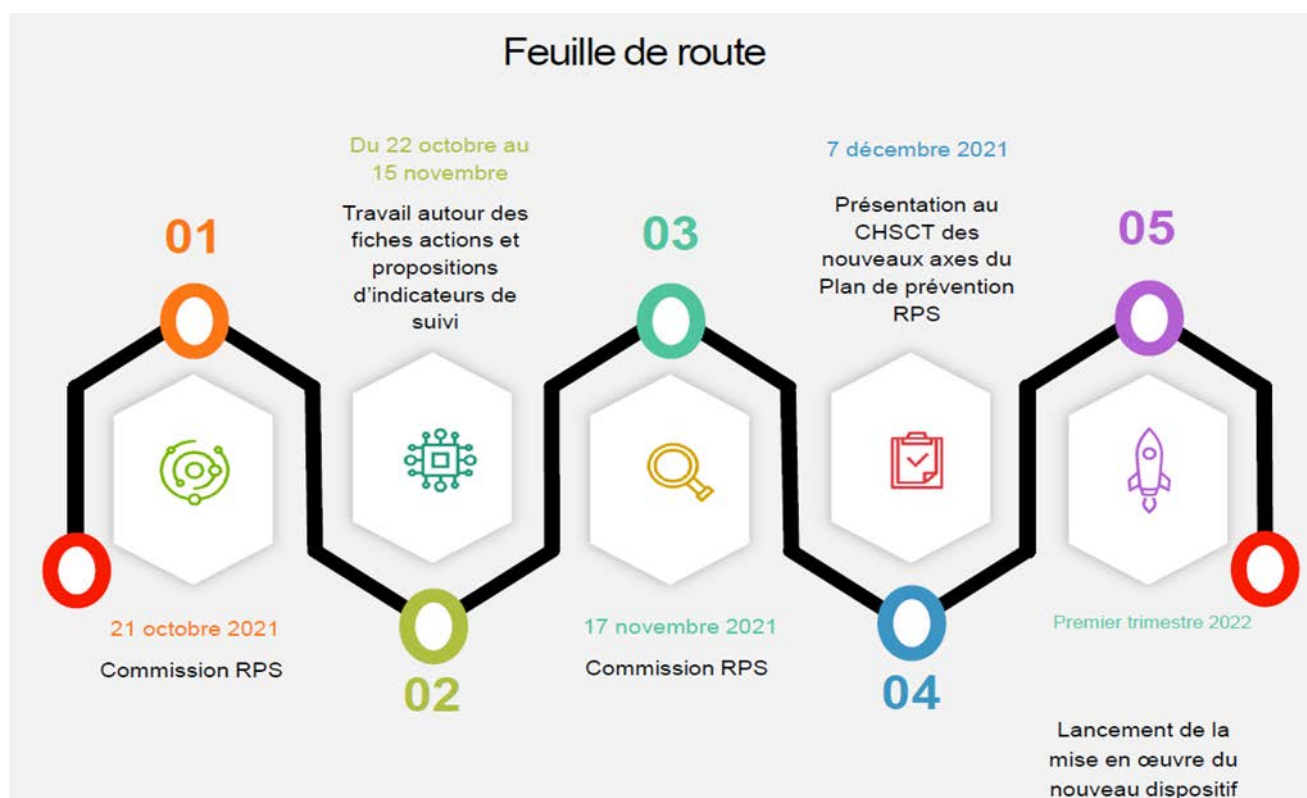
and Merit-based Recruitment – Recrutement Ouvert, Transparent et basé sur le Mérite). Ce document, indispensable à la reconduite du label, énonce les procédures de recrutement de l'établissement envers ses personnels. Il doit également être accessible sur le site de l'Université (en l'occurrence le site dédié à la démarche).

En matière d'indicateur de réalisation, le taux de réalisation des actions est de 89%. Il est quasiment égal à la valeur cible de 90%. Néanmoins, une à deux actions pourront encore être réalisées en début d'année 2022.

❖ *La mise en place du groupe de travail sur la prévention des risques psycho-sociaux doit permettre une plus grande efficacité des actions proposées notamment en définissant pour chacune d'elles un calendrier réaliste de réalisation et des indicateurs afin d'assurer un suivi des actions entreprises*

La commission RPS s'est réunie le 21/10/21 et le 16/11/21.

Au cours de ces réunions a été établie la feuille de route suivante:



Le travail actuel porte sur l'élaboration:

- d'une fiche réflexe agression
- des indicateurs à suivre en matière de RPS
- d'un outil type guide RH avec les personnes à contacter en fonction du besoin

Une première présentation a été faite en CHSCT au mois de Décembre 2021.

La prochaine réunion aura pour but de valider les sujets ci-dessus et de proposer des modalités de travail pratiques (fiches actions par exemple)

Objectif 3 : Conforter une politique au service des personnes en situation de handicap

L'Université de Franche Comté a adopté au Conseil d'administration du 19 octobre 2021 son premier schéma directeur du handicap pour la période 2021/2023. Le schéma directeur du handicap a pour objectif de rendre visible et de renforcer la politique handicap de l'établissement. Il est composé de 5 axes déclinés en 17 actions.

L'une des priorités est l'accompagnement des étudiants en situation de handicap. Pour ce faire, un correspondant handicap dédié aux étudiants a été recruté au mois de mai 2021. L'université accueille 400 étudiants en situation de handicap. De ce fait, le schéma directeur vise également à favoriser la mise en place d'interlocuteurs de proximité. Pour cela des enseignants référents vont être désignés par composante. Ils auront pour rôle de faciliter l'aménagement d'étude et d'examens des étudiants en situation de handicap.

L'université s'engage également à continuer à favoriser le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Actuellement, 108 personnels se sont déclarés. Le taux d'emploi est de 3,6%. L'université a réalisé 20 aménagements de poste en 2021 pour un coût total de 40 000 euros. Les aménagements de poste sont réalisés avec le concours de deux cabinets d'ergonome : Ergo-Santé et Nat § SENS. La commission d'action sociale a soutenu financièrement des agents en situation de handicap à hauteur de 2400 euros. De plus, trois postes pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) sont à pourvoir pour la campagne d'emploi 2022.

Enfin, l'université de Franche Comté va consolider sa stratégie de communication autour du handicap. Des supports de communication adaptés vont être produits (Flyers, affiches,). Des actions de formation et de sensibilisation vont être conduites à la prochaine rentrée. L'université a participé pour la première fois le 18 novembre dernier au Duo-day. Elle a pu accueillir 3 personnes en situation de handicap dans différents services afin de favoriser l'inclusion professionnelle.

Objectif 4 : Stratégie de développement des compétences

L'établissement accompagne les évolutions et les pratiques professionnelles par une meilleure adéquation entre l'offre et les besoins des personnels. Cette année, le plan de formation a été revu en proposant d'une part des formations communes pour les personnels BIATSS et enseignants chercheurs et d'autre part de nouvelles formations en lien avec la démarche HRS4R, le schéma directeur du handicap, l'égalité femmes/hommes, la prévention et la lutte contre les discriminations, les violences sexistes et sexuelles et les harcèlements, la qualité de vie au travail, le management, la prévention des troubles musculo squelettiques, la conduite du changement...

Les axes de la stratégie pour les Enseignants chercheurs :

Pour les enseignants chercheurs qui ont ou prennent un poste à responsabilité : pilotage d'une unité de recherche, d'un département, d'un laboratoire ou d'une composante et qui sont amenés à manager des équipes, gérer des projets : poursuite des formations en management

en partenariat avec la plateforme SAFIRE (fondamentaux du management, analyse de sa posture professionnelle...). Insertion de nouvelles actions de formation intitulées « réaliser un entretien de recrutement, anticiper et gérer efficacement les situations de conflit, les matinales du management »

Renforcement du développement des compétences pédagogiques et compétences d'accompagnement des étudiants. Ainsi de nouvelles actions sont inscrites au plan comme : « Concevoir un dispositif hybride au sein de son enseignement » et d'autres ateliers sont proposés sur le site internet du SUP-FC.

Par ailleurs pour mieux accompagner les enseignants chercheurs de nouvelles actions font leur entrée au plan comme « optimiser sa recherche bibliographique grâce au web of science ».

La nouvelle réglementation nationale spécifiant l'obligation de la décharge de service d'enseignement pour la formation des maîtres de conférences stagiaires est un atout et une opportunité pour développer la culture professionnelle et pédagogique des maîtres de conférences au sein de notre université, elle est consolidée pour 2020 sous l'égide du vice-président chargé de la formation, de la qualité des formations et de la vie étudiante et vice-président Ressources Humaines, dialogue social et de l'accompagnement des personnels.

L'arrêté du 30 septembre 2019 met en œuvre un nouveau dispositif de formation applicable aux enseignants chercheurs et aux autres personnels chargés de fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement supérieur : le congé pour projet pédagogique. Les modalités de mise en œuvre du dispositif doivent faire l'objet d'un débat en comité technique, et le conseil d'administration siégeant en formation plénière arrête, après avis de la CFVU, les critères d'évaluation.

Les axes de la stratégie pour les BIATSS

Les actions correspondant au développement personnel sont resserrées pour orienter le plan de formation vers un plan de développement des compétences mettant l'accent sur les actions d'adaptation au poste, le maintien et le développement des compétences.

L'approche d'ingénierie de formation INTRA initiée en 2019 sera poursuivie, ainsi que la mise en place d'actions collectives à destination des services pour accompagner leur réorganisation ou pour des ensembles de personnels concourant à la mise en œuvre d'un politique ou action de notre université.

L'établissement poursuit les objectifs qu'il s'est fixé en matière d'accompagnement des personnels sur les **parcours professionnels** avec des :

- Bilans professionnels ;
- Bilans de compétences ;
- Bilans managériaux et coachings individuels ;
- Mise en place de parcours de formation

Les évolutions profondes des métiers et des organisations aux nouveaux défis sociétaux, conduites pour améliorer la qualité des services publics et mieux répondre aux attentes des usagers, ne sont possibles qu'en impliquant les agents publics et en leur offrant de réelles perspectives d'évolution professionnelle, au sein de leur administration ou auprès d'autres employeurs publics et privés.

Afin d'anticiper, concevoir et accompagner les transformations RH, seront déposés, en 2022, des projets auprès du Fonds d'accompagnement interministériel des ressources humaines (FAIRH), afin de financer des mesures d'accompagnement individuel et collectif mais également les dépenses de conception et de pilotage de ces transformations (étude d'impact RH, audit organisationnel).

Indicateurs 2021 :

- Bilans professionnels ou compétences : 10 bilans/an
- Entretiens conseil : 12
- 3 webinaires mis en place :
 - Sécurité des systèmes d'information en mai 2021, Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information
 - Sensibilisation au règlement général pour la RGPD en juin 2021, Agence départemental d'appui aux territoires
 - Vivre positivement le changement, accompagner à la reprise du travail en présentiel en juillet 2021, MGEN
- 26 formations individuelles financées

Objectif 5 : Poursuivre et renforcer la mise en œuvre de la politique immobilière et d'aménagement

Pour cette année 2021, la présentation de la mise en œuvre de la politique immobilière et d'aménagement peut se faire en 6 points :

- 1- Les projets du Plan de relance « France relance »
- 2- Les projets CPER 2015-2020 / PAIR (Plan d'accélération de l'investissement régional) et prévisions CPER 2022-2027
- 3- Les projets du contrat métropolitain Grand Besançon Métropole
- 4- Les opérations du PPI
- 5- Les projets internes
- 6- Les positionnements stratégiques

1- Plan France Relance

4 des 25 projets déposés dans le cadre de l'appel à projets France Relance ont été retenus :

- Arsenal N - 14M€ TTC sous maîtrise d'ouvrage rectorat

Le financement alloué par l'Etat dans le cadre du plan de relance, couplé aux 10.5 M€ obtenus dans le cadre du nouveau CPER, vient compléter les 7.1 M€ attribués antérieurement à ce projet (dont 5.8 M€ au titre du CPER 2015-2020), permettant de boucler le plan de financement de l'opération, dont le coût dépasse 30 M€. Le concours d'architecture a pu désigner le lauréat (le groupement de maîtrise d'œuvre avec comme mandataire Atelier Novembre) fin 2020. Le

financement complémentaire du plan de relance a permis le démarrage des étapes d'avant-projet et de projet, permettant d'engager les marchés de travaux avant le mois de février 2022. Les travaux rendront nécessaire le déménagement temporaire des personnels et des enseignements dans des constructions provisoires financées par l'UFC.

- Métrologie B - 12M€ sous maîtrise d'ouvrage UFC

Ce projet a pour objet la réhabilitation d'un bâtiment de plus de 10 000 m², marquant l'entrée de la partie sud du campus de la Bouloie, avec un objectif d'optimisation énergétique de Cref -60%. Afin de respecter le calendrier très contraint imposé par le plan de relance, une procédure de conception-réalisation a été retenue. Un bureau d'études AMO (C2S) a accompagné la direction du patrimoine de l'UFC pour définir le programme, le cadre de la procédure, les étapes de l'appel d'offres (sélection des candidats et lancement des études) et l'analyse des différents projets. Le marché de conception-réalisation a été notifié en décembre 2021 au groupement porté par C3B-Vinci.

- Tranche 2 du Learning Centre - 1.3M€ sous maîtrise d'ouvrage UFC

Le projet de réhabilitation de la BU Sciences Claude Oytana en Learning Centre, a été scindé en 2 tranches pour des questions de financement. La rénovation des magasins et des bureaux, financée par le plan de relance, a pour objectif une optimisation énergétique (Cref -60%). Les études ont été portées par la même équipe de maîtrise d'œuvre sur les deux tranches (B Cube mandataire). Les marchés ont été notifiés en décembre 2021 afin de respecter les contraintes calendaires du plan de relance et l'avancement de la tranche 1

- Bornes de recharge pour véhicules électriques à Belfort 40.3k€ - sous maîtrise d'ouvrage UFC

Ce projet de mise en place de bornes de recharge sur le campus de Belfort a été notifié en décembre 2021. Le prestataire, CITEOS, va proposer l'installation de ses matériels dans le premier semestre 2022.

2- Les projets financés par les CPER 2015-2020 et 2021-2027 et par le Plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR)

Le projet Ecocampus Nord Franche-Comté se poursuit avec la finalisation des travaux sur le site Marc Bloch (Belfort) et l'avancement des études pour :

- la tranche 1 du bâtiment Énergie (dont un étage doit être réaménagé pour laisser une place accrue au plateau technique dédié à l'hydrogène) : 22.5 M€ TTC ; MOE COSA Mandataire.
- Bâtiment C : 5.6 M€ TTC – MOE DRLW Architectes

Suite aux arbitrages du nouveau CPER, les phases d'avant-projet pour les autres bâtiments d'Ecocampus vont être lancées :

- déconstruction de la chaufferie existante obsolète et implantation d'une nouvelle chaufferie biomasse et gaz intégrant des espaces pédagogiques (1.7 M€ TTC)
- rénovation des bâtiments B et D et démolition partielle du bâtiment F (5.3 M€ TTC)
- rénovation du bâtiment F bloc C (2.9 M€ TTC)
- réhabilitation du bâtiment A (8.3 M€ TTC)

Les études préalables à la création, sur le campus des Hauts-du-Chazal, du centre de simulation Numéricum Santé (6 M€, financés grâce au CPER 2021-2027) vont également pouvoir être lancées.

3- Les projets du contrat de développement métropolitain bisontin

8 projets bâtimentaires et 1 projet de rénovation des espaces extérieurs, d'un montant total de 47.4 M€ TTC, ont été lancés sur le campus de la Bouloie

- requalification du Campus Sport (projet Area Sport) : 3.8 M€ TTC dont :
 - 1.2 M€ TTC pour la Maison des sports (MOE La Fabrike)
 - 2.6 M€ pour les installations sportives de plein air (terrain de rugby, piste d'athlétisme etc.)
- nouveau bâtiment de l'ISIFC (MOA : GBM): 6.9 M€ TTC - MOE Coulon et associés
- rénovation et surélévation du bâtiment droit central et rénovation de l'amphithéâtre Gaudot (MOA : GBM) : 7.6 M€ TTC – MOE Milani Baudoin
- transformation de la BU Claude Oytana en Learning Centre, avec une rénovation des espaces de lecture et la création d'un Open Lab, d'une salle d'immersion et d'un jardin de lecture (MOA : GBM): 4.8 M€ TTC – B-Cube
- rénovation des bâtiments Métrologie A et C (MOA : GBM): 5.85 M€ TTC - Synapse mandataire
- création d'un centre d'hébergement sécurisé de l'infrastructure numérique (MOA : UFC): 1.2 M€ TTC – Synapse mandataire
- création d'un Jardin des Sciences, qui succèdera au Jardin botanique de la place Leclerc ; 5.1 M€ (MOA : ville de Besançon) – Philippe Rizzotti
- rénovation des espaces extérieurs (MOA : GBM): 12.1 M€ TTC

A cela s'ajoutera la création, sur le site Saint-Jacques, de la future bibliothèque universitaire Lettres, intégrée au projet de Grande bibliothèque, dont l'APS vient d'être validé et dont le coût est évalué à 23.9 M€ TTC.

4- Les opérations du PPI

Parmi les opérations intégrées au PPI 2021, ont été réalisées :

- la réfection de la toiture de la halle 5 de l'UFR STAPS – 180 000€TTC Amélioration énergétique et traitement pérenne de l'étanchéité
- la rénovation de la toiture de la BU Proudhon – 160 000€TTC réfection de l'étanchéité/remplacement de l'isolation et pose de protections périphériques collectives
- la rénovation et extension du réseau de chaleur de la Bouloie – 630 000€TTC (subvention de l'ADEME à travers le fond chaleur à hauteur de 255 000€)
- les travaux liés à la délocalisation de l'UFR SLHS (4.1 M€ TTC):
 - implantation de constructions provisoires sur le site Canot, afin de reloger les personnels, enseignants et étudiants de l'UFR SLHS pendant la réhabilitation complète du bâtiment Arsenal N : installation de 2.600 m² de bâtiments modulaires, traitement des accès et des abords et location pendant la durée du chantier de l'Arsenal (environ 30 mois) ; prestataire : Portakabin

- isolation phonique du bâtiment Arsenal A (qui restera partiellement utilisé pendant les travaux de rénovation du bâtiment N) ;
- aménagement d'un amphithéâtre à plat dans l'ex-Gymnase de Fort Griffon.
- Diagnostic de la halle 4 de l'UFR STAPS – diagnostic structurel / énergétique / faisabilité avec propositions de scénarii de réhabilitation et de mise en sécurité. 28 000€TTC Cabinet Blondeau mandataire.
- Mise en accessibilité de la BU de Montbéliard – 81 000€TTC Mise en œuvre d'une rampe d'accès et réfection du cheminement périphérique y compris traitement de l'étanchéité du soubassement.

5- Les projets menés en interne

Salle COPS de l'UFR STAPS

Aménagement de la DRIF dans le bâtiment de la MSHE à l'Arsenal.

Aménagement DRV SAIC dans le bâtiment Métro B à la Bouloie

Achat d'un outil de suivi des fluides DEEPKI et préparation de son déploiement avec en parallèle la préparation de l'installation de compteurs communicants.

Mise en place d'une expérimentation pour du reporting de maintenance et d'entretien (hors maintenance et contrôles réglementaire) auprès d'une composante. L'objectif est 'améliorer la connaissance de l'état des bâtiments et de mieux suivre les actions de maintenance préventive.

6- Les positionnements stratégiques

L'UFC a rejoint, en 2021, le programme PEEC 2030 piloté par la France Universités (ex CPU).

Ce programme doit nous permettre de mettre en place, de concert avec nos partenaires et en bénéficiant de leurs retours d'expérience, un modèle économique vertueux et budgétairement soutenable rendant possible la rénovation de l'intégralité du parc immobilier de l'université à l'horizon 2040-2050, avec, à la clé :

- une amélioration du confort d'usage et de la qualité de vie au travail ;
- une adaptation à l'évolution des usages ;
- une réduction importante des coûts d'exploitation des bâtiments et une optimisation de leur utilisation ;
- une amélioration de notre bilan carbone ;
- un renforcement de l'attractivité de l'université.

Cela nous permettra de remédier à la situation préoccupante relevée dans le schéma pluriannuel de stratégie immobilière 2016-2021, caractérisée, entre autres, par l'état préoccupant de notre patrimoine (42% du parc en mauvais ou très mauvais état – un chiffre nettement supérieur à la moyenne nationale), des bâtiments majoritairement énergivores et des dépenses de gros entretien renouvellement 7 à 10 fois inférieures à la norme et 4 fois inférieures à la moyenne.

L'UFC a intégré, à l'automne 2021, le comité de pilotage du programme et a commencé à s'approprier l'outil de simulation financière de la CPU, qui nous permettra, en 2022, de commencer à simuler différents scénarios d'investissement et d'évaluer leurs conséquences budgétaires.

Le bâtiment Métrologie B, rénové d'ici 2024 dans le cadre du plan de relance, servira de bâtiment démonstrateur permettant d'expérimenter la démarche.

Les 71 M€ TTC de travaux de rénovation et construction qui doivent être menés à bien d'ici à 2024, constitueront la première vague du projet, qui doit être progressivement élargi, par vague d'investissements successives, à l'ensemble du patrimoine de l'université

Objectif 6 : Transformation numérique, conforter les systèmes d'information

Le début de l'année 2021 a été marqué par un nouvel épisode de confinement qui a permis de consolider l'usage de l'outil numérique par tous et de garder le lien entre les étudiants, les enseignants, les chercheurs et le personnel administratif de l'établissement. Ceci a notamment été rendu possible par les pratiques de pédagogie et d'enseignement en distanciel. La rentrée universitaire 2021 a ainsi pu se dérouler correctement avec un retour des étudiants en présentiel à l'Université et une situation de télétravail pour certains personnels. Les nouveaux usages développés par le numérique ont été consolidés (par exemple : généralisation de l'usage de Moodle, visio-conférences, travail collaboratif, personnels mobiles et équipés, ...), signes d'une transition numérique et pédagogique à l'Université.

Les efforts de modernisation prévus se poursuivent sur les axes prioritaires. La continuité pédagogique a pu être maintenue avec plus d'aisance que par le passé. La plupart des composantes ont œuvré à réduire la fracture numérique qui avait été constatée chez certains étudiants. Dans ces efforts, on peut noter le déploiement abouti du système de gestion de bibliothèque mutualisé simplifiant les démarches de prêt pour les utilisateurs (étudiants, personnels, ...). On peut également relever l'usage généralisé de la visio-conférence et le travail collaboratif pour tous. Le travail d'ingénierie, de formation et d'accompagnement mené par le SUP-FC et la DSIN a permis d'améliorer les pratiques d'enseignement et les outils sous-jacents (plateformes Moodle, Teams, guacamole pour les travaux pratiques sur ordinateurs à distance).

La mise en place de l'approche par compétences s'est poursuivie. La nouvelle plateforme SIHAM sur le domaine RH a été mise en production en lieu et place d'HARPEGE depuis l'été 2021, son déploiement et son renforcement se poursuivent.

Les missions des autres domaines du SI de Gestion ont également été renforcées (Partenariat, Finances, Patrimoine, Recherche). La validation du projet pilote de gestion de la relation partenaires (CRM) et le cadrage des services pour les réseaux alumni ont été entrepris.

La production, le partage, la gestion et la sécurisation des données ou des services numériques se poursuivent. Le comité de pilotage de la science ouverte UFC est désormais en place en articulation avec la démarche DAT@UBFC. La sécurisation et le bon dimensionnement des services informatiques ont été renforcés, notamment sur le domaine des services réseaux (téléphonie, wifi ...). Le réseau interconnectant les établissements ESR

de l'ex-région Franche-Comté (Sequanet) a évolué et a ainsi permis de renforcer les capacités de communication entre les sites, et à l'échelle de la région BFC.

L'avant-projet de construction d'un bâtiment pour l'hébergement sécurisé des équipements réseaux de Renater et des serveurs ou services de proximité a été mené durant l'année 2021.

La politique d'équipement numérique des personnels a été poursuivie et a permis le déploiement large du télétravail dans l'Université. Elle a été complétée par un renforcement de l'équipement numérique des espaces collectifs.

Un travail pour renforcer la qualité de vie et la sécurité sur les campus a été mené conjointement avec la DPI et la DSIN.

La réflexion autour du schéma directeur SI et Numérique de l'établissement a débuté en 2021.

L'UFC, en 2021, s'est attachée à mettre en place une gouvernance rénovée et à renforcer ses équipes pour faire face aux nouveaux défis auxquels elle a été confrontée, ceci dans un contexte financier très contraint.

Elle a poursuivi les chantiers déjà engagés, notamment la mise en œuvre des réformes des formations, la transformation numérique, l'adaptation de sa GRH ainsi que la lutte contre les violences et les discriminations.

Si l'année 2022 sera consacrée, pour partie, à la préparation de l'accréditation 2023, l'UFC s'attachera parallèlement à poursuivre la mise en œuvre de ses objectifs programmatiques. :

- Favoriser la dynamique de recherche en renforçant nos laboratoires et en initiant de nouveaux partenariats ;
- Développer son attractivité, notamment par la conception d'une nouvelle carte des formations attractive et soutenable ;
- Améliorer les conditions de travail et de vie de nos personnels et de nos étudiants ;
- Poursuivre et concrétiser ses projets batimentaires et numériques dans le respect des contraintes financières ;
- Assurer l'indépendance de l'UFC en développant ses ressources propres.